L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.—NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 28 JUILLET 1852.

Imprimé et publié par G. F. WEISSE. No 83, rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS: MERCREDI MATIN, 28 JUILLET.

POUR PRESIDENT:
WINFIELD SCOTT.
DE LA VIRGINIE.

POUR VICE PRESIDENT:
WM. A. GRAHAM.
DE LA CAROLINE DU NORD.

ELECTEURS
Pour président et pour vice-président:

Premier District—Jacques Toutant, de St-Bernard (substitut, J. B. Wilkinson Jr., de Plaquemines.)

Second District—Christian Roselius, d'Orléans (substitut, Cyprien Dufour, d'Orléans.)

Troisième District—Duncan F. Kenner, de l'Ascension (substitut, Fergus Gardère, de Jefferson.)

Quatrième District—Geo. W. Watterston, de Livingston (substitut, R. J. Barrow, de Ouest-Féliciana.)

Cinquième District—Alexandre Declouet de St-Martin; (substitut, J. K. Elgee, des Rapides.)

Sixième District—Isaiah Garrett, de Ouachita.

CORRESPONDANCE DE L'ABEILLE.

Baton-Rouge, 25 juillet 1852.

Messieurs,

La séance de samedi, dont le télégraphe vous a sans doute déjà rendu compte, a offert un vif et puissant intérêt. Il s'agissait de cette question si importante et si épineuse de la base de la représentation. Vous savez l'inconcevable animosité dont les campagnes se sont toujours montrées animées envers la métropole de l'Etat. On dirait que la grandeur de la Nouvelle-Orléans les offusque, et qu'elles lui envient les moindres de ses privilèges. La Constitution de 1845 l'a traitée en vassale et en a fait une sorte de Lazaret politique. Elle a tracé, autour de la Nouvelle Sodome—c'est bien, je crois, le nom qui lui a été donné à cette époque—un cordon sanitaire et a décidé qu'elle ne serait jamais le siége du gouvernement.

Aujourd'hui, ce n'est plus cela. La Nouvelle-Orléans reprend son rôle. Elle n'est plus frappée d'ostracisme. On a consenti à effacer la tache infamante qu'on lui avait imprimée au front. Mais c'était trop de générosité, et les campagnes ont voulu enrayer sur cette pente dangereuse. La question de la représentation a servi d'occasion ou de prétexte aux adversaires de la Nouvelle-Orléans; ils s'en sont emparés avidement. La Constitution de 1845 porte que le chiffre des représentants sera déterminé dans chaque paroisse d'après celui des électeurs. Or, la Nlle-Orléans, grand centre de population, reçoit de cette base d'incontestables avantages, et les délégués des campagnes l'avaient si bien compris il y a sept ans qu'ils se hâtèrent d'en corriger l'effet en déclarant qu'aucune paroisse ne pourrait avoir dans le Sénat plus du huitième de tous les membres. Ils nous ôtaient de la sorte d'un côté ce que nous gagnions de l'autre.

Les conventionnels de 1852 trouvent que leurs prédécesseurs n'ont pas assez fait. Ils maintiennent la limitation sénatoriale, et cherchent en outre à amoindrir la représentation de la Nouvelle-Orléans à la Chambre. Les délégués de l'intérieur parlent ouvertement de la limiter au quart de la représentation totale, ne comprenant pas dans leur aveuglement qu'ils vont porter une atteinte mortelle au grand principe démocratique qui forme la base de la république. Le comité auquel fut soumis l'examen de la question délibéra longtemps sans résultat; cependant les délégués de la Nlle-Orléans durent être bien pénétrés d'une chose, c'est que, malgré leur opposition, la base actuelle de la représentation serait changée. Vous jugez de leur embarras. Que faire pour protéger la ville? C'est alors que les membres des paroisses de la Basse Louisiane furent les alliés de la Nlle-Orléans. Acceptez, dirent-ils, la base de la population totale; vous n'y gagnerez peut-être pas, mais vous n'y perdrez pas non plus. Les délégués de la ville acceptèrent le compromis, et le comité fit son rapport. Mais alors, coup de théâtre! Les membres du 1er district de la Nlle-Orléans se coalisent avec les délégués du Nord de l'Etat, et repoussent les conclusions du rapport.

Vous comprenez que dans tout ceci [illegible]. Dans les paroisses supérieures, et notamment dans celles de la Rivière Rouge, la population noire est loin d'être aussi considérable que dans la Basse-Louisiane. En acceptant pour base de la représentation le chiffre total de la population, on donnait l'avantage à celle-ci. Les délégués du Nord prévoyant les conséquences, tinrent conseil et résolurent de sonder les dispositions des délégués du 1er district de la Nlle-Orléans. Ce district, vous le savez, a moins d'esclaves que les autres [illegible] population. Il fut aisé à nos adversaires de gagner à leur cause cette fraction de la délégation orléanaise. Mais que veulent les membres du 1er district, me direz-vous? Ils espèrent encore que la Constitution sera maintenue. Nous croyons qu'ils se trompent. Qu'on repousse la transaction du comité, et nous aurons très probablement la base électorale avec limitation pour la Nlle-Orléans. Dieu veuille que nous nous trompions!

Dans le débat qui s'est élevé samedi, on s'est servi d'un étrange argument. Comment, se sont écriés les adversaires du compromis, vous voulez faire représenter les nègres! Mais c'est affreux, mais c'est de l'abolitionisme! Et on a continué sur ce ton dramatique.

Le grand mot était lâché: il a été saisi au bond par un des délégués de la Nlle-Orléans, qui, dans l'intérêt de la ville et pour empêcher la mutilation de notre représentation, s'étaient ralliés à la transaction proposée par le comité. M. Dufour, dans un discours qui a produit une vive impression sur la Convention, a [illegible] se montrer hostile à l'esclavage que de solliciter pour les propriétaires d'esclaves une représentation aussi large que possible? Si vous refusez ce droit qu'adviendra-t-il? C'est que les paroisses où les esclaves sont le plus nombreux, où par conséquent l'esclavage a toutes ses racines, n'auront jamais dans les conseils de l'Etat la part d'influence qui leur est légitimement due. Est-ce de l'abolitionisme que de chercher à leur donner cette influence? Qui donc ici travaille au profit du maintien de l'esclavage? Seraient-ce par hasard ceux qui se refusent à accorder aux propriétaires d'esclaves? Ce ne sont point les esclaves qu'il s'agit de faire représenter, mais leurs maîtres.

Cette vigoureuse riposte du délégué de la Nlle-Orléans a fermé la bouche à bien des gens; mais la discussion n'est pas close, elle sera reprise demain, lundi, et on s'attend ici à d'orageux débats. Au moment où vous recevrez cette lettre, le télégraphe vous aura sans doute apporté le dénouement. Je désire qu'il nous soit favorable.

De la représentation passons à l'instruction publique. La majorité du comité a fait un rapport tendant à la suppression de l'Université et de la surveillance générale des Ecoles de l'Etat. Sur ce dernier point tout le monde est d'accord. Un surintendant général est dans le système actuel des écoles un rouage inutile et même gênant. Nous n'en dirons pas autant de l'Université, et nous regrettons sincèrement de voir porter la main sur cette institution. Que peut-on lui reprocher? De devoir son existence à la Constitution? Eh! mon Dieu, c'est un bien mince péché. On a aussi parlé de monopole. Ces raisons ne nous éclairent ni ne nous convainquent. Nous aimerions mieux voir l'Université, avec sa triple chaire de Droit, de Médecine et Belles-Lettres, rester debout au milieu des ruines que la nouvelle Constitution va semer. Elle trouvera d'ailleurs d'éloquents défenseurs au sein de la Convention: M. Preaux, formant la minorité du comité, a présenté un contre-rapport concluant au maintien de l'Université. Nous sommes heureux de l'attitude qu'a prise dans cette question notre honorable délégué. M. Preaux fait preuve de sagesse et de discernement en se prononçant en faveur de l'Université, et nous aimons à croire que la majorité de la Convention se ralliera à son avis. MM. Roselius et Hunt, professeurs de Droit à l'Université prendront sans doute la parole et lutteront énergiquement *pro aris et focis*.

Me voici au bout de ma trop longue épître. Je ne la fermerai point cependant sans vous annoncer que selon toute probabilité la Convention aura terminé ses travaux avec le mois de juillet.

Je crois vous avoir dit que la physionomie de Baton-Rouge est fort amusante. Laissez-moi vous le répéter, ne fût-ce que pour me soulager de l'immense ennui qui pèse sur moi comme un triple manteau de plomb depuis mon arrivée dans la capitale de la Louisiane. Rendons cependant à César ce qui est à Pompée (j'aime mieux cette variante): Bâton-Rouge serait une ville charmante, si elle était mieux bâtie, si elle était plus vaste, plus peuplée et plus gaie, si en un mot elle était ce qu'elle n'est pas. Moyennant tout ce qui lui manque je consentirais à y passer le reste de mes jours. Ce pauvre Gouverneur et ce pauvre Secrétaire d'Etat, que je les plains; condamnés l'un et l'autre au séjour forcé de Bâton-Rouge! Qu'ont-ils fait, mon Dieu!

INFAMES CALOMNIES.—Le *Sentinel* de Lexington du courant, contient contre le général Scott une accusation infâme que nous reproduisons, pour donner la mesure de certains de nos adversaires. La voici:

"Quel est le journal whig qui osera nier que le général Scott a volé la paie de ses soldats! Puisqu'il a été capable de voler le prêt des pauvres soldats, que fera-t-il le jour où il pourra mettre la main dans la poche de l'Uncle Sam?"

Il est douloureux de voir un journaliste américain se livrer à des calomnies qui soulèvent le cœur de dégoût. Devant un mensonge aussi ignoble employé pour nuire à la candidature d'un homme estimable entre les plus purs, on se sent frémir d'indignation. Ce n'est pas avec la parole qu'il faudrait répondre à un écrivain qui fait ainsi parade de son ignominie. C'est une flagellation publique qu'il mérite. Au lieu de servir son parti il se rend odieux à tout honnête homme et ruine la cause qu'il défend.

Nominations par le président.

Le juge Conklin a été nommé ambassadeur au Mexique.

Le juge Chambers a refusé le portefeuille de la marine.

M. Crittenden acceptera probablement l'ambassade d'Angleterre.

☞ Les passagers du steamer *Cornelia*, faisant les voyages de St-Louis à Louisville, pendant le dernier passage de ce paquebot, ont essayé le vote pour les deux candidats à la présidence. Le scrutin a donné le résultat suivant: Pour Scott, passagers de la chambre, 62; entrepont, 16; total 78.—Pour Pierce, chambre, 9; entrepont, 6, total 15.

Loi du Maine sur les spiritueux.

La célèbre loi du Maine sur les spiritueux a été mise en vigueur à Rhode Island le 18 courant. On assure [illegible] volonté on boit un petit verre [illegible] un baril de liqueur. Toutes les lois du monde ne pourront empêcher des accommodements avec le ciel.

Conseil des Assistants-Aldermen.

Ce Conseil s'est réuni hier soir sous la présidence de Dr Alpuente.

Le rapport mensuel du trésorier présente le résultat suivant:

Bal. en main au dernier rapport	$13,157 79
Sommes reçues depuis	71,043 54
Total	84,201 33
Paiements effectués	50,635 86
Balance en caisse	33,565 47

Plusieurs résolutions du Conseil des Aldermen relatives à divers comptes sont adoptées.

Une résolution du même Conseil fixant le salaire des commissaires des marchés à $60 par mois est référée à un comité spécial.

Une autre résolution invitant le voyer à faire un rapport sur l'utilité qu'il y aurait à ouvrir la rue d'Enghien, dans le 3me district, jusqu'au lac en y stipulant les dépenses probables d'un chemin en planches allant jusqu'à la Métairie.

Résolutions pour les réparations à faire aux débarcadères des 1er, 3me et 4me districts, ainsi que pour l'abolition de la geôle de police du 3me district, sont également adoptées.

Un vote de remerciement est décerné au capitaine Ensign du steamer *California* et au capitaine Walker du steamer *Mobile*, pour les secours qu'ils ont si humainement portés aux passagers du *St-James*.

Il est résolu qu'une enquête judiciaire sera faite sur les causes de l'explosion du *St-James*.

Une résolution exemptant l'Eglise St-Peter du paiement des taxes de 1850 est aussi adoptée.

Le comité des finances fait un rapport concluant à ce que les collections des taxes ne se fassent plus par l'intermédiaire des collecteurs particuliers, mais bien par le trésorier, conformément à la charte de la ville. Ce même comité recommande le paiement des comptes suivants: Judson, $400; Halle Bretonne, $500; Maddox, $2,165 10 cents pour impression de la liste des taxes non collectées.

Le comité des rues et débarcadères a fait un rapport en faveur du planchéyage de la rue Fulton et du pavage de la rue Roffignac.—Adopté.

Rapports pour et contre l'emploi du voyer pour faire un plan et l'estimation d'un canal sur le bayou Bienvenu.

Une résolution portant que chaque contracteur aura à déposer $25 avant l'enchère et que cette somme sera retenue par la ville, dans le cas où l'adjudicataire abandonnerait son contrat.

Le comité de la police demande l'appropriation de $1175 pour l'achat d'une pompe, &c.

Une somme de $750 est allouée pour les provisions du Work-House.

Le comité des améliorations demande que l'on fasse l'achat d'une étendue de terre derrière le second district, pour l'usage de la ville.

Le Bureau s'est ensuite ajourné au second mardi de septembre.

Congrès.
Séance du 22 juillet.

SÉNAT.—M. Gwin, de la Californie, a proposé de faire estimer les dépenses qu'occasionnerait le relevé topographique des côtes de la Californie.—Adopté.

Un bill accordant de nouvelles allocations de terres aux écoles, dans les états où il y a des terres publiques, a été pris en considération.

Le bill d'allocation pour la construction d'un canal autour des rapides du Saut Ste-Marie (Michigan) pour augmenter l'importance de la navigation du lac Supérieur, est sous discussion.

CHAMBRE DES REPRESENTANTS.—Le bill accordant droit de passage sur toutes les terres publiques aux chemins de fer, ainsi qu'à tout autre genre de route, a été adopté.

Le bill du Sénat fixant le nombre des représentants et la répartition conformément au septième recensement, a été adopté. Par ce bill, la Caroline du Sud obtient un représentant pour sa fraction de population, parce que cette fraction est plus considérable que celle de la Californie, et la Californie conserve ses deux représentants, parce que, aux termes de son admission elle doit posséder ce nombre jusqu'à son prochain recensement. La représentation totale sera conséquemment de 234 membres au lieu de 233.

On écrit du *Massachusetts*:

Les whigs du Massachusetts votent en masse pour les *principes* et non pour les hommes. Daniel Webster avait leurs sympathies, mais le général Scott étant l'élu du parti il sera soutenu ici avec tout le zèle possible.

Deux journaux, le *Boston Post* et le *Times*, affectent de verser des larmes amères sur le sort de Webster et n'ont pas un regret pour Cass et Buchanan, ces deux victimes de la force sacrifiées à la faiblesse de M. Pierce. Nous engageons toutefois ces feuilles à se conduire d'une manière convenable pendant la campagne électorale, car si la guerre doit être portée en *Afrique* nous y rencontrerons leur candidat sans armures.

On lit dans le *Louisville Journal*:

Les nouvelles politiques des pays avoisinants sont des plus encourageantes. Nous avons eu hier la visite d'un habitant de l'Indiana, qui nous a clairement démontré que cet Etat voterait pour Scott. Un grand nombre de démocrates de l'Indiana supportent déjà le général Scott et nous ne pensons pas que l'on puisse trouver un seul whig qui abandonne sa bannière.

Dans notre propre Etat (le Kentucky), l'avenir est sans nuages, pour un whig qui déserte les rangs nous rencontrons vingt adhésions démocrates. On nous informe que dans les comtés de l'intérieur un grand nombre de citoyens qui n'ont jamais donné un seul vote whig ont publiquement déclaré qu'ils voteraient pour Scott. Les mêmes heureux symptômes se manifestent dans les comtés des montagnes, et nous sommes certains que le Kentucky donnera au vieux général une majorité aussi forte que celle qu'il donna jadis au général Harrison.

Nouvelles du Texas.

Nous avons reçu des nouvelles de Galveston jusqu'au 23 courant, mais elles sont dépourvues de tout intérêt.

Chronique Locale.

ACCIDENTS.—Un nommé Charles Forns est tombé lundi dernier du toit d'une bâtisse dans le quatrième district, et a reçu de graves contusions.

Le même jour, un petit garçon est tombé dans le fleuve en face de la rue Washington, et n'a plus reparu.

Hier matin, entre une et deux heures, la toiture de la nouvelle église méthodiste, rue Carondelet, près la rue Hevia, s'est écroulée. On évalue les dommages à huit ou dix mille piastres.

—Frederick Brickman a été accusé hier devant le recorder Genois d'avoir commis des voies de fait sur la personne de Iva Smith. Cette malheureuse, qui était dans un état de grossesse avancé, est accouchée d'un enfant mort. L'accusé sera examiné prochainement.

—Une jeune Allemande a été condamnée hier à $5 d'amende par le recorder Genois, pour avoir embrassé un jeune homme sous la halle du marché aux légumes.

Un esclave nommé Valery, appartenant à M. Blanchard, a été arrêté hier pour avoir cherché à mettre le feu dans une maison de la rue Royale.

John Browne a été arrêté hier dans le 3me district pour avoir commis un assaut et batterie avec intention de tuer sur la personne de Pat Conlin, dans une maison de la rue Mureau.

Bernardo Brouse a également été arrêté pour s'être rendu coupable du même délit. Les deux accusés seront prochainement examinés.

M. Brumey, qui a été arrêté il y a quelques semaines pour avoir fait passer un billet de banque faux, a été examiné hier devant le recorder Winter et renvoyé de la plainte.

John McBeana a été arrêté hier dans le 1er district pour avoir frauduleusement obtenu de Jacob Havens, une somme de trente piastres, sur le dépôt d'une montre en cuivre qu'il affirmait être d'or. McBeana a été envoyé en prison.

INSURRECTION EN GRECE.

Une dépêche télégraphique publiée hier annonce avec un laconisme désespérant qu'une insurrection vient d'éclater en Grèce. Le télégraphe ne dit pas un mot des causes qui ont provoqué la révolte, et nous serions dans l'incertitude la plus grande à ce sujet si nous ne savions que depuis quelque temps la Grèce est profondément agitée par les questions religieuses. Nous pensions, sur la foi de l'*Observateur d'Athènes*, journal dévoué aux intérêts du gouvernement, que le projet de loi sur les attributions du Saint-Synode, présenté à la chambre des députés le 16 juin dernier, avait réglé toutes les difficultés, mais il paraît assez clair aujourd'hui que les questions délicates que soulevaient l'organisation ecclésiastique et l'indépendance de l'Eglise Grecque n'ont pas été réglées à la satisfaction générale et que le père Christophoros a réussi à lever l'étendard de la révolte. En attendant que les journaux apportés par le Baltic nous parviennent et nous éclairent sur ce point, nous empruntons au journal des *Débats* une version traduite du *Courrier d'Athènes*, sur les événements qui ont succédé l'insurrection que le télégraphe nous annonce:

«L'agitation produite par les prédications du Père Christophoros, au lieu de se ralentir dans la dernière décade, a fait des progrès rapides. Du Magne, où elle a son foyer ardent, elle s'est étendue avec une facilité étonnante sur plusieurs provinces du Péloponèse. Les populations, exaltées par les émissaires et les partisans de ce moine, semblent prêtes à lever l'étendard de la révolte. Le poison de ces doctrines dangereuses, inoculé par des mains habiles, infecte tous les jours les mœurs publiques. Partout où le venin a pénétré, on forme des vœux pour le succès de sa détestable entreprise. De son côté, le Père Christophoros, à mesure qu'il voit grandir sa puissance et sa popularité, rejette le masque de la religion dont il s'est couvert d'abord, et démasque hardiment ses projets politiques. Son éloquence, dépouillée de sa véhémence habituelle, prend un caractère tout différent. Après avoir enflammé les cœurs, il s'empare des esprits. Dans cette seconde tâche il se montre aussi habile que dans la première. [illegible] il ne peut exciter la haine [illegible] contre les personnages augustes! C'est [illegible] de la différence de religion qu'il tire ses plus [illegible] arguments. Là encore il donne carrière à son imagination, invente méchamment des [illegible] et d'une fable méprisable il compose tout un drame. [illegible] tantôt il se montre dans l'obscurité [illegible] d'une auréole lumineuse. Après avoir perverti l'esprit, corrompu le cœur et fasciné les yeux de la plèbe ignorante et crédule, il quitte le [illegible] pour endosser le harnois. C'est ainsi qu'on le voit tour à tour prédicateur fanatique, démagogue effréné, magicien et chef militaire. En cette dernière qualité, il emploie une tactique fort ingénieuse. Lorsqu'il ne peut échapper aux troupes du gouvernement, il forme le carré avec la multitude dont il est toujours entouré, [illegible] au centre et défie dans cette position [illegible] la force publique qui, éblouie par l'audace du moine, dominée par une superstition secrète ou mal dirigée, se refuse à disperser cette masse compacte, [illegible] qu'elle ne veut pas tuer des enfants, des femmes et des vieillards. Profitant ensuite de l'obscurité de la nuit, le Père Christophoros ordonne à la foule de se disperser et s'enfuit. Mais le voilà bientôt qui reparaît sur la scène, plus actif, plus passionné, plus fougueux que jamais; le voilà qui rassemble les populations, les électrise et les organise dans le but d'envahir tel ou tel point central et de révolutionner le pays. On croit que le plan du Père Christophoros est d'attirer à lui, à l'aide de ces moyens combinés, une masse de trente à quarante mille hommes et de se porter à sa tête sur la capitale.

«La situation est très grave. Nous allons résumer.

«L'agitation produite par le père Christophoros dure depuis plus de trente-huit jours.

«Pendant cet espace de temps, au lieu de se calmer, elle n'a fait que s'accroître.

«Après avoir fait, sous l'empire de ces circonstances, dans la grande question du statut synodal, des concessions importantes, le gouvernement n'a rien gagné.

«Le peuple, se sentant faiblement protégé par le pouvoir, commence à s'abandonner au torrent qui l'emporte.

«Cette tendance funeste de l'opinion encourage les machinations les plus dangereuses.

«L'armée, mal conduite, hésite; les chefs n'agissent point d'accord; le gouvernement lui-même, composé d'élémens hétérogènes, est divisé; enfin les ennemis de l'ordre ont trouvé le secret d'égarer le peuple, de bouleverser l'Etat, et d'exposer par là aux plus grands dangers les lois, la civilisation, le trône et la patrie.

«Nous empruntons aux journaux grecs de différentes couleurs les détails suivants sur les mouvements, les opérations et les manœuvres du Père Christophoros, ainsi que sur les mesures prises par la force publique pour arrêter les progrès de la révolte et s'emparer de ce grand agitateur:

«Le 31 mai dernier, le Père Christophoros partit du Magne oriental et se transporta au Magne occidental; il s'arrêta dans la commune de Leuctres suivi d'un nombre peu considérable de gens armés et d'une foule de femmes. L'éparque, M. Procopios, accompagné de Germanos Catzacos, du sous-miraque Zographos et d'autres Spartiates, se mit à sa poursuite.—[illegible] fut le premier à le rejoindre. En le voyant, le père Christophoros s'écria: «On vient vous, mes femmes!» Les femmes alors commencèrent à lancer des pierres contre les poursuivants et en blessèrent plusieurs.

«Le même jour, 31 mai, le prédicateur Castorchis, envoyé par le gouvernement, prononça devant beaucoup de monde un discours dans lequel il attaqua vivement les doctrines subversives et scandaleuses du Père Christophoros, et exhorta le peuple à l'abandonner; mais ce discours ne fit guère d'impression sur la foule égarée par le fougueux apôtre. De son côté, le Père Christophoros engagea le peuple à brûler son adversaire, en alléguant que celui-ci avait été envoyé par le saint synode d'Athènes, afin de marquer le front des citoyens fidèles à leur religion avec le sceau du comte d'Armansperg.

«Le commandant de la phalange Grégoire Patriarches, à la tête d'un nombreux détachement, suivit à la piste le Père Christophoros, tâchant d'affaiblir le dévouement du peuple au rebelle. Il adressa en même temps la dépêche suivante à l'éparque:

«Aréopolis, le 1er juin 1852.

«Monsieur l'éparque,

«Je suis occupé à poursuivre l'infernal Christophoros, qui met en danger les provinces; c'est pourquoi je n'ai pu vous écrire plus tôt.

«Je vais vous raconter un fait bien triste:

«Le 30 mai, le Père Christophoros quitta le village de Voches, province de Gythium, et se rendit au village de Langadi, de la commune de Leuctres, suivi de deux à trois mille hommes. La même nuit, l'éparque, accompagné du sous-miraque et de plusieurs officiers, savoir, de Germanos Mavromichalis, de Polycacos, de Sassaris, de Petrounaki et de Picolaki, se transporta au même village dans le but d'engager le peuple à se disperser. A peine l'éparque s'était-il approché de l'église où s'était réfugié le Père Christophoros, que celui-ci se mit à embrasser les saintes images, en invoquant le divin secours. A cette vue, la foule, transportée de colère, se précipita, avec des bâtons et en lançant des pierres, sur l'éparque, le sous-miraque et tous les autres officiers, qui eurent bien de la peine à se sauver. Le Père Christophoros se rendit ensuite à Cardamili, où nous espérons pouvoir le saisir.»

«Le commandant de la phalange Apostoli Colocotronis reçut l'ordre du général Gennéos Colocotroni de recruter des gens armés dans les provinces de Mantinée et de Gortyna, et de se diriger sur les lieux qu'il lui désignerait; mais, malgré les efforts de l'officier chargé de cette mission, personne ne voulut se joindre à lui. Le colonel Pierakos, assailli à Aréopolis par les insurgés, a couru les plus grands dangers.

«Plusieurs documens d'une grande importance ont été saisis par les autorités à Patras et à Calavryta. Il en résulte qu'une société secrète religieuse a été organisée depuis longtemps. Un certain Planiatos, de Zante, membre de cette société arrêté dernièrement à Patras, écrivait ce qui suit à un moine du couvent de St-Athanase, le nommé Parthenios, renvoyé l'année dernière par les autorités de Tripolitza dans son couvent:

«La colère de Dieu va fondre sur les apostats de notre sainte religion. [illegible] sous mes yeux les généraux du Christ endurcis dans le crime. Je vous envoie par cette lettre six mois d'appointements pour le Père Christophoros, ensuite nous lui remettrons le reste.»

«Le nomarque d'Arcadie a saisi et renvoyé dernièrement au saint-synode d'Athènes le nommé Ignace, moine du couvent de Méga-Spiléon, qui se livrait sans autorisation à des prédications séditieuses.

«A Calamata, les esprits étaient extrêmement agités à cause de la conduite du lieutenant-colonel Coutzoyannopoulos. Cet officier, ayant sous ses ordres deux cents soldats, avait occupé une position très forte dont il aurait été impossible de le déloger; mais à peine eut-il appris que le père Christophoros marchait contre lui à la tête d'un nombreux rassemblement, composé en grande partie de femmes et d'enfants, qu'il prit soudainement la fuite, abandonnant tous ses bagages.

«Dans un supplément extraordinaire du 15 juin, la *Semaine*, journal semi-officiel, annonce que l'armée sous les ordres du Père Christophoros avait échoué dans sa tentative d'envahir la ville de Calamata, s'est dispersée, et que le Père Christophoros, traqué de tous côtés par les troupes du gouvernement, s'est caché dans un profond ravin où l'on espérait pouvoir l'attraper, et toutefois, ajoute la feuille ministérielle, le rusé rebelle n'a [illegible] le temps de se sauver à Cackolinthos. Cependant jusqu'au 13 juin les tentatives des autorités militaires et civiles pour s'emparer du fameux agitateur ont été infructueuses. Le nomarque de la Messénie avait publié plusieurs proclamations par lesquelles il tâche de ranimer l'esprit des populations, les exhortant à se tenir tranquilles et à obéir aux ordres du gouvernement, et les rassurant que partout le Père Christophoros a été repoussé avec indignation et horreur, et qu'il ne saurait longtemps échapper aux poursuites infatigables de la force publique.

La nouvelle que nous avons publiée hier prouve assez clairement que le nomarque s'est trompé et que les partisans du Père Christophoros sont parvenus à soulever le peuple.

FEUILLETON.

LE VEAU D'OR.

ROMAN POSTHUME
DE FRÉDÉRIC SOULIÉ.

III.

SUITE DE L'HISTOIRE DU SUICIDE NO 1.

J'avais cru avoir affaire à une femme inexpérimentée; je reconnus que Mme Appencherr était plus experte que moi.

—A quel étage demeurez-vous? me dit-elle.

—Au quatrième.

J'avais frappé; la porte était à peine entr'ouverte que Mme Appencherr avait déjà dépassé la loge du concierge et avait disparu dans l'escalier. Pendant ce temps je recevais de mon portier ma bougie allumée.

—Comme je me coucherai fort tard, lui dis-je, ne laissez monter personne et ne montez pas vous-même avant midi.

Je ne rattrapai Mme Appencherr qu'au second: elle m'attendait.

—Midi! me dit-elle, pourquoi cette recommandation?

—Pour vous donner tout le temps nécessaire.

—Il faut que je sois chez moi dans une heure... ou jamais! me répondit-elle.

Ceci me fit peur; je ne prévoyais pas des ressources si soudaines chez cette femme; cela m'amoindrissait de beaucoup. Cependant je ne fis pas défaut, je me soumis et je lui répondis assez sèchement:

—Si c'est possible, cela vaudra mieux.

—Montons, reprit-elle.

Elle passa la première. Elle avait un pied d'enfant, une jambe d'une élégance toute Louis XV; c'était pour ainsi dire une statue de Coisevox bien nourrie. Il se mêla des sentiments d'homme à mes pensées de spéculateur. Quand nous arrivâmes à mon quatrième, j'étais décidé à opter ma fortune sur l'amour.

Nous entrâmes dans ma demeure. C'était un palier de quatre pieds carrés, une chambre et un cabinet de toilette. La chambre et le mobilier avaient appartenu à une lorette qui, d'après ce que m'avait dit le portier, était passée du palissandre au Boule et au bois de rose. Il en résultait que c'était d'une coquetterie achevée pour un garçon; j'y avais tout trouvé, meubles, tapis, tentures, jusqu'à une boîte à cigares qui était cachée dans le fond d'une armoire du cabinet de toilette. Cette boîte renfermait ma fortune et ma ruine sans que je m'en doutasse.

J'avais acheté tout l'ameublement en bloc par l'intermédiaire du concierge, de façon que je ne connaissais la lorette, ni de nom ni de visage. La boîte était un chef-d'œuvre de marqueterie; je la gardai dans l'espoir qu'on me la ferait redemander, et qu'on serait obligé d'aller la porter moi-même, je pourrais, de cette façon, glisser un pied dans le monde de ces beautés industrieuses. Je n'entendis parler d'aucune réclamation; je supposai alors que la boîte était comptée dans le marché.

Cependant, à peine Mme Appencherr fut-elle entrée chez moi, qu'elle me demanda de quoi écrire. Je m'empressai de lui donner tout ce qu'il fallait; elle avait beau ne pas faire attention à moi, il fallait que mon heure arrivât, ne fût-ce qu'au moment où elle voudrait s'assurer de ma discrétion.

Mme Appencherr n'écrivit que quelques mots, plia, cacheta la lettre, y mit l'adresse et me la passa en me disant:

—Allez rue du Faubourg-Poissonnière, 7; demandez à parler à un homme du nom de Lafolie; vous lui remettrez cette lettre, il sortira avec vous, il prendra par la rue Bergère, vous l'accompagnerez jusqu'à la porte de l'hôtel, et, dès que vous l'y verrez entré, vous reviendrez m'en avertir.

Je trouvai qu'on me traitait par trop cavalièrement, [illegible] ma figure témoigna du mécompte que j'éprouvais. Mme Appencherr s'en aperçut et [illegible].

Elle pensa qu'avant d'agir, je voulais faire les conditions de mon [illegible], et avec cet esprit qui [illegible] le cœur des questions, elle me dit en souriant:

—Que voulez-vous?

—Mais, madame, lui dis-je en jetant un [illegible] dans ma voix.

—Ah! fit-elle en me regardant d'un œil plein d'inquiétude et de soupçons, rien, rien? mais cela n'a pas de bornes! Allez, monsieur, je vous attends, car avant que je sorte d'ici, il faut que nos conventions soient faites.

Je m'inclinai, et je sortis pour aller porter la lettre.

Pendant que Dabiron faisait ce récit, Fernande Muller avait continué à arroser son attention du fond des bouteilles qu'il trouvait sous sa main, attendu que l'ordre avait été donné au garçon de ne plus rentrer, et que les flacons vierges avaient été interdits. Il en résulta qu'au bout de quelques minutes, Muller, n'ayant plus aucune raison liquide d'écouter l'ex-coulissier, avait pris le parti de s'endormir, pour utiliser, avait-il dit, les dernières heures qui lui restaient. Tant il est vrai que le sommeil, ce faux anéantissement de l'homme, tient essentiellement à la vie. En effet, le réveil n'est-il pas au bout? Tout au contraire, le comte de Montreuil était devenu plus attentif, et comme s'il eût voulu dissiper les vapeurs que les gaz champenois mettaient entre sa pensée et le récit de Dabiron, il avait jeté sur le feu de son ivresse deux ou trois verres d'eau glacée qui avaient rendu à son esprit toute sa lucidité. Dabiron s'était arrêté pour respirer, et sa vanité de conteur s'était irritée du sommeil du ci-devant pendu.

—Laissez dormir ce pourceau, lui dit le comte; c'est l'homme que je cherche, et dans ce que vous venez de me dire, il y a déjà un nom qui tient à l'espérance dont je vous ai parlé.

—Celui de Mme Appencherr? fit Dabiron.

—Vous en jugerez quand, à mon tour, je vous aurai raconté mon histoire. Mais, je vous en supplie, allons vite! Si ce que je suppose est vrai, nous n'avons pas de temps à perdre.

Dabiron continua ainsi son récit:

Je me rendis au faubourg Poissonnière. On me fit monter à un cinquième étage. A mon premier coup de sonnette, l'homme que je cherchais s'empressa de venir m'ouvrir. On voyait qu'il était accoutumé à ces réveils inattendus. Ceci me donna beaucoup à penser relativement aux mœurs de Mme Shultz Appencherr. Je cherchai à interroger cet homme: il fut impénétrable pour moi comme un rébus. Il y a un côté de l'intelligence qui me manque. Nous arrivâmes à la porte de l'hôtel. Là, M. Lafolie s'approcha d'un de ces petits trous pratiqués dans l'épaisseur des murs, qu'on recouvre par une petite grille ronde en fonte ouvragée. Ces ouvertures sont, d'ordinaire, des ventouses à l'usage des cheminées qui veulent fumer. Celle-ci était un cornet acoustique aboutissant à la chambre et à l'oreille du concierge. Le cordon fut immédiatement et doucement tiré. La porte s'ouvrit pour M. Lafolie et se referma silencieusement pour moi. Mais je pus entendre, à travers les broderies de fer à jour qui fermaient le panneau supérieur de la porte cochère, le concierge dire à mon compagnon:

—Dis donc, Lafolie, tâche de venir à une heure moins avancée. Si monsieur te rencontrait...

—Bah! repartit Lafolie, il dort jusqu'à neuf heures.

—Mais madame veille quelquefois, et si elle savait ce qui se passe, elle mettrait Rosine à la porte, et moi pardessus le marché.

—N'aie pas peur, murmura Lafolie.

Et je l'entendis monter un petit escalier conduisant d'abord à nos bureaux, qui occupaient le premier des dépendances de l'hôtel, puis au second, où se trouvaient les chambres des domestiques, lesquelles communiquaient à l'hôtel même, qui occupait le fond d'une vaste cour.

Les paroles du concierge me prouvèrent qu'il n'était point dans le secret des escapades nocturnes de sa maîtresse. Il ne me restait plus qu'à retourner chez moi pour y traiter avec Mme Shultz Appencherr des conditions de mon silence. Je fis de magnifiques projets, je préparai des discours exquis, mais il n'y a guère que les avocats et les députés qui aient le droit de dire ce qu'ils ont arrêté d'avance, sans égard aux circonstances fortuites de la cause ou de la question sur laquelle ils parlent. Le monde n'admet pas ce droit qui produit tant de plaidoyers imbéciles et tant de discours stupides. Dans la vie, le hasard dérange presque toujours les prévisions d'éloquence. Ainsi, lorsque j'arrivai chez moi, je trouvai Mme Sholtz en contemplation devant ma boîte à cigares, et j'avais à peine eu le temps de lui dire que j'avais très habilement rempli sa mission, qu'elle m'apostropha vivement en me disant:

—D'où vous vient cette boîte?

J'eus un moment envie de faire de la fatuité, mais j'ai pour principe que le mensonge est une chose grave et sérieuse dont il ne faut user que très sobrement et seulement dans le cas de nécessité absolue. Je racontai simplement l'histoire de mon acquisition.

Ma candeur se trouva être un trait de génie. Mme Appencherr se mit à me regarder avec beaucoup d'attention.

Elle ne me répondit que par ce regard; mais je compris qu'elle était contente de moi. Dans l'opinion des femmes, celui qui a le courage de ne pas se laisser soupçonner d'une bonne fortune qu'il n'a pas est presque toujours assez discret pour cacher les bonnes fortunes qu'il a véritablement. Je rougissais cependant sous le regard inquisiteur de Mme Sholtz. Malgré toutes mes fières résolutions de conquérant, je ne pus dominer la timidité de mes vingt ans. Ce fut encore un succès. Plus tard, j'ai dû croire que la baronne devait être très expérimentée pour n'avoir pas été confondue de mon inexpérience. Après ce silence, où ma destinée se décida à mon insu, elle reprit:

—Je veux savoir qui demeurait ici et surtout comment cette boîte est arrivée à la personne dont vous avez acheté le mobilier.

—Cela se peut, répondis-je avec assurance.

Je n'avais aucune idée de la façon dont je justifierais cette prétention; mais on ne séduit les grandes volontés que par la hardiesse des résolutions, et Mme Sholtz était une femme de première force. Elle fut contente et se leva en me disant:

—Maintenant, reconduisez-moi.

A mon tour, je la regardai avec attention, et à son tour elle rougit. J'avais bien jugé Mme Sholtz: elle avait [illegible] qualités de la femme supérieure. Elle ne me laissa pas le temps de dire une niaiserie sentimentale qui, en raison de la circonstance, pouvait prendre l'apparence d'un ignoble marché. Elle me dit en souriant:

—Ayez confiance en moi.

Ce n'est que plus tard que j'ai appris à estimer à toute sa valeur cette exquise délicatesse avec laquelle une femme protège contre ses propres maladresses l'homme à qui elle garde une place dans son cœur. C'est une de ces prévoyances charmantes, un soin de son bonheur à venir dont les hommes sont incapables.

Je dus encore à ma timidité d'accepter cette promesse sans réclamation. Je réussissais à tout, parce que je ne faisais rien de ce que je croyais habile.

Je reconduisis Mme Sholtz. La porte était encore ouverte; elle entra rapidement, prit des mains de sa femme de chambre un objet que, dans un premier mouvement de sottise je crus être une bourse, et me le glissa en me disant:

—Il me faut ce soir deux clefs pareilles à celle-ci.

J'allais répondre; elle m'interrompit encore en me disant:

—Vous porterez ce billet de très grand matin à son adresse; vous pouvez tout dire.

La porte se referma et je restai seul dans la rue, fort incertain de ce qui arriverait pour moi de cette aventure. Je rentrai chez moi, fort curieux de savoir quel était le nouveau correspondant de Mme Appencherr.

Dans le court espace qui me séparait de mon domicile, je pensai à un notaire, à un banquier, à un usurier, à toutes les espèces d'hommes qui pouvaient venir en aide à la position difficile de Mme Appencherr; l'idée d'un amant ne me vint pas: mais lorsque je pus lire l'adresse, je fus atterré: Mme Appencherr avait écrit à M. Charles d'Aronde.

A ce nom, Montreuil sourit; mais Dabiron ne s'en aperçut pas et il continua:

—Qu'était-ce donc que ce M. Charles d'Aronde, pour que cela me parût une révélation fatale?

M. Charles d'Aronde était le plus joli bijou de la fashion; petit, blond, l'œil langoureux et impertinent, la lèvre sensuelle, des mains et des pieds de femme, et si bien tourné et cambré qu'il eût eu meilleure grâce avec un paletot acheté au Temple que votre serviteur avec un habit de chez Humann. Il était comme moi employé chez M. Appencherr, mais à la caisse. J'avais eu occasion de remarquer à deux ou trois reprises que le baron le supportait impatiemment; mais pourquoi ne le renvoyait-il pas? Mes collègues attribuaient la longanimité du baron au besoin qu'il avait de Charles d'Aronde, qui était, disait-on, une capacité financière d'ordre supérieur. A la lecture de l'adresse du billet, je crus comprendre par quelle puissance occulte il était imposé à l'antipathie de mon patron, et j'éprouvai un moment de rage et de jalousie indicible. J'étais destiné, dans cette nuit si importante, à n'avoir que de sottes pensées. Je me laissai aller à l'indigne tentation de lire ce billet. Mme Sholtz n'avait pas mis le moindre obstacle à ma curiosité; le billet était simplement plié en deux comme une lettre d'invitation. Je lus ces mots:

«Viens me voir ce matin; on te dira pourquoi.»

Je froissai le billet avec fureur et je fus tenté de le confier aux soins de mon portier. Mais je m'imaginai qu'il serait de fort bon goût de chercher querelle à ce monsieur qu'on traitait si familièrement.

Dès que le jour parut, je me rendis chez M. Charles d'Aronde, comptant bien l'éveiller d'une façon désagréable. Il était levé depuis longtemps et travaillait à l'organisation d'une compagnie houillère.

Il me reçut d'abord avec l'humeur d'un homme qu'on dérange et la froideur d'un supérieur qui va subir l'ennui d'une recommandation. Je fus plus glacé qu'il ne fut impatient; cela nous remit de niveau. Je lui donnai le billet; il le lut d'un coup d'œil...... et murmura en haussant les épaules:

—«Encore quelque folie!»

Puis, avec un empressement qui témoignait de l'intérêt qu'il prenait à cette missive, il sonna, donna l'ordre qu'on ne laissât pénétrer personne, me fit asseoir et me dit avec une véritable anxiété:

—Maintenant, parlez, monsieur; dites-moi ce qui est arrivé à cette pauvre Gertrude.

Indépendamment de l'imprudence, j'avais trouvé du plus mauvais goût le tutoiement employé par Mme Appencherr dans son billet; mais le nom de baptême si lestement articulé par M. d'Aronde me parut bien autrement malséant, et je me raffermis dans ma résolution de tirer une querelle de ma confidence.

Je commençai mon récit d'un ton narquois, gentilhommant de mon mieux pour parler de la bagatelle de cent mille francs perdus par la baronne. A ce chiffre, M. d'Aronde bondit sur son fauteuil.

—Elle est folle! s'écria-t-il, sans daigner s'occuper de moi; folle, archi-folle! Je ne puis pas payer ça.

—Qui vous a dit, répondis-je en le toisant d'un regard de dédain, que Mme la baronne vous demande de payer pour elle?

L'œil bleu de M. d'Aronde, que je trouvais terne et bête, s'arrêta sur le mien; il brillait comme un éclair et me semblait pénétrer jusqu'à ma conscience. Je fus obligé de me déconcerter. Il examina la lettre, la tourna, la retourna, s'agita, frappa du pied et reprit rapidement:

—C'est chez vous que Mme Sholtz a écrit ce billet?

—Monsieur! m'écriai-je avec toute l'indignation que je pouvais éprouver, qui peut vous faire croire que Mme Sholtz....

—Eh! mon Dieu! reprit-il en m'interrompant avec vivacité, à moins que vous n'ayez porté chez vous un papier marqué à votre chiffre, il faut bien que ce soit chez vous qu'elle ait écrit.

Je ne trouvai pas de réponse à cette remarque [illegible] inspiré par la jalousie [illegible]

—Qu'elle ait été chez vous ou non, ce n'est point là la question. [illegible]

Je [illegible] visite de Mme Sholtz chez moi [illegible] et je lui dis:

—Eh bien! oui, monsieur, elle est venue chez moi et elle y était encore voilà deux heures.

—Oui, oui, je me rappelle à présent.... La folie est venue ce matin [illegible] l'histoire de la clef perdue; vous avez donné celle à Gertrude, je vous en remercie; j'aime mieux que ce soit vous qu'un autre.... vous êtes discret.

Je ne comprenais plus rien, tant j'étais humilié de la nullité du rôle où l'on m'avait rejeté. J'allais éclater, mais tout que le valet de chambre fut présent, il n'y eut pas moyen de parler. Je parvins cependant à me remettre de mes premières déroutes, durant ce silence; mais M. d'Aronde fit si bien que le dépit qui suspendait sur mes lèvres la réserve épigrammatique que je m'apprêtais à lancer contre lui ne quitta la chambre que lorsque son maître fut prêt à partir.

—Il se fait tard, me dit M. d'Aronde; je cours chez Gertrude.... Mille fois merci, monsieur.... et surtout, vous me comprenez, pas un mot....

Aussitôt, il me salua et prit ses gants et son chapeau. J'étais furieux, mais je ne trouvai pas un biais pour entamer l'explication, et déjà nous avions gagné l'antichambre et descendu l'escalier, que je cherchais encore par quel mot je pourrais répondre.

Il était à cent pas de moi, que je découvris qu'à défaut d'esprit, on peut toujours commencer une querelle par une injure. Je comptai le retrouver au bureau. Toutefois, quelle que fût ma colère, je n'oubliai pas la commission que m'avait donnée Mme Sholtz relativement à ses clefs. Je passai chez un serrurier qui me les promit pour le soir même, en me les faisant payer dix fois leur valeur.

J'arrivai au bureau avant tout le monde; j'y rencontrai M. Appencherr qui consultait les livres.

—Ah! ah! me dit-il en me regardant d'un air bienveillant, voilà qui est bien, monsieur Dabiron; je ne l'oublierai pas.

(*A continuer.*) FRÉDÉRIC SOULIÉ.

COMMERCIAL.

Bureau de l'Abeille.
NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI SOIR, 27 JUILLET.

COTON—Il ne s'est presque rien fait sur le marché, et les ventes n'ont pas excédé 200 balles. Les prix sont nominaux.

INFÉRIEUR	— @ —	FAIR	— @ —
ORDINAIRE	7 — @ —	FULLY FAIR	— @ —
MIDDLING	— @ —	GOOD AND FINE	— @ —
GOOD MIDDLING	— @ —		
MIDDLING FAIR	— @ —		

TABAC—Les ventes [illegible] 14 boucauts à [illegible] cts et quelques autres lots aux cours actuels.

SUCRE & MELASSE—Quelques faibles ventes toujours au détail.

FARINE—La superfine Ohio se maintient à $3 80 et 3 75 le baril, en petits lots, et le St-Louis à $ 87½ et $4 le baril.

GRAINS—Le maïs a de nouveau baissé de prix et nous avons eu connaissance de ventes de maïs blanc à 60 cts le boisseau, et le son 85 cts le quintal.

PORC—On continue à vendre au détail à $19 50 le mess en baril. Il s'est vendu aujourd'hui 200 barriques plats côtés de jambon à 10 cts la liv.

GRAISSE—200 tierçons et 65 barils ont été payés, en bloc, à 11 cts la liv.

BEURRE—La belle qualité de l'Ouest se paye 12 cts la liv.

CORDE D'EMBALLAGE—Mêmes prix qu'avant; 150 rouleaux ont été achetés hier, à des conditions particulières.

WHISKEY—Quelques faibles partis ont rapporté 17½ cts le gallon.

CHANGE—Les demandes étant modérées à nos cours. Sterling, de 109½ @ 110½; France, 5f. 15 @ 5f. 20; Traites sur New-York, à 60 jours, 1 @ 1½ pour cent d'escompte; A vue ½ pour cent d'escompte.

POSTSCRIPT.

DEPECHES TELEGRAPHIQUES TRANSMISES A L'ABEILLE.

New-York, 25 juillet,
Neuf heures P. M.

Nous recevons par le steamer *Baltic*, des nouvelles de Liverpool jusqu'au 14 courant, c'est à dire de quatre jours plus récentes que les avis apportés par l'*America*. Voici un sommaire des nouvelles commerciales.

Marchés de Liverpool.
Liverpool, 14 juillet.

La demande a été animée sur le marché au coton, depuis le départ de l'*America*; les ventes des quatre derniers jours s'élèvent à 30,000 balles, dont 4,000 prises pour l'exportation et 3000 par les spéculateurs. Les prix ont été plus fermes, mais sans aucun changement appréciable bien que quelques facteurs rapportent les cours suivans: Fair Orléans 6 3/8, middling Orléans 5 1/4, Fair Géorgie 5 7/8, middling Géorgie 5 1/4 cents la livre. (Ces cours sont probablement au-dessus du taux du marché car il est évident que si une hausse n'a pas eu lieu ils doivent rester les mêmes que ceux du rapport officiel de l'America, qui étaient connus ainsi: Fair Orléans 6 1/8, middling Orléans 5 1/4, fair Géorgie 5 3/4, middling Géorgie 5 1/8 d. la livre—note des Edit.)

La farine a été active aux anciens prix, soit: 19 s. 6 d. le baril pour Canal de l'Ouest et 20 s. pour l'Ohio. Le maïs n'a pas varié et vaut 31 s. le quarter pour le jaune et 30 s. 6 d. pour le blanc.

Rivière de l'Ohio.
PITTSBURG, 16 juillet.

La rivière baisse toujours; il y a à peine deux pieds deux pouces d'eau dans le canal.

CINCINNATI, 26 juillet.

Les eaux baissent légèrement. Les marchés n'ont pas varié.

COLLEGE DE LA LOUISIANE.
Rue Dauphine, entre Hôpital et Ursulines.

LES CLASSES D'ANGLAIS, de mathématiques, de français et d'écriture ont lieu pendant les vacances depuis huit heures du matin jusqu'à six heures du soir. On reçoit pendant le mois d'août comme à l'ordinaire des pensionnaires, des demi-pensionnaires et des externes. La rentrée régulière des classes aura lieu le 1er septembre. Les familles, dans l'intérêt des études de leurs enfants, sont invitées à les envoyer au collège dès les premiers jours.

Les parents et les tuteurs qui ont des enfants à placer sont invités à venir visiter ce magnifique établissement où l'on construit maintenant de nouvelles et d'immenses salles afin de recevoir un nombre illimité d'élèves, soit comme externes, soit comme pensionnaires. 25juil—1m

Succession de Paulin Joseph Fleitas.

LES personnes ayant des réclamations contre la susdite succession, sont priées de les présenter avec leurs titres et créances, au soussigné ou à M. Rodolphe Rousseau, son avocat, rue Royale, No 180. A. DORVILLE, 29 juil—1m2pe Tuteur des mineurs du défunt

$5 de Récompense

A celui qui ramènera au No 114, rue Bienville, la négresse CHARLOTTE, âgée d'environ 45 à 50 ans, parlant français et anglais, et ayant une légère cicatrice au visage. 28 juil—5

A LOUER.

UNE DOMESTIQUE de maison, bonne blanchisseuse, repasseuse et cuisinière. S'adresser, Hôtel des Etrangers, No 115, rue de Chartres. M. D. FROSCLAIR. 28juillet ☞

A VENDRE POUR CAUSE DE DEPART, Une belle vacherie,

AVEC cheval, voiture et autres accessoires nécessaires à son exploitation. S'adresser, Passage de la Bourse, entre Douane et Bienville, au bureau de M. COUVERT LADEZYRAS, notaire. 28jt—3f

GRAINES.

Un assortiment frais de graines d'automne, à notre magasin de graines, 20 rue du Canal et 139, St Charles. GRAY & NELSON, 28 juil grainiers fleuristes &c

SUCRE—Deux lots de la Havane, pour clore des envois, à vendre par LABORDE & XIQUES, 28 jt 37, Commune.

MIEL blanc de Cuba, en petits barils, à vendre par LABORDE & XIQUES, 28 jt 37, Commune

TABAC espagnol coupé, dito manufacturé en Virginie, et graine de tabac de la Havane, à vendre par LABORDE & XIQUES, 28 jt 37, Commune

LES billets de la loterie de la Havane seront payés avec un léger escompte. LABORDE & XIQUES, 28 jt 37, Commune

CIGARES—500,000 cigares la Nouvelle impresa et Montechristo, et autres, le tout d'importation directe de la Havane, à vendre à bas prix par LABORDE & XIQUES, 28 jt 37, Commune

VINS encaissés—176 caisses vin rouge St-Julien Médoc.

122	caisses vin rouge	Cantenac Médoc		
156	do	do	Château Bernone	1846.
74	do	do	Pape Clément	1846.
43	do	do	do	1/2 bouteilles.
52	do	do	Château Bernone,	1/2 bout.
31	do	do	Léoville Médoc,	1846.
29	do	do	Larose	do 1847.
38	do	do	Margaux	do 1844.
36	do	do	Latour	do 1844.

En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 28juil 25, Vieille Levée

GENIEVRE de Hollande—6 pipes genièvre, qualité très supérieure, sous les clés de la douane, à vendre par A. CARRIERE, 28juil 25, Vieille Levée

EAU de fleurs d'oranger—15 caisses de 12 1/2 bouteilles, en magasin et à vendre à prix modéré, pour clore facture, par A. CARRIERE, 28juil 25, Vieille Levée

EN débarquement du navire Oldenburg, de Bordeaux—80 barriques vin rouge St-Julien, St-Estèphe, St-Emilion et Montferrand. A vendre par A. CARRIERE, 28juil 25, Vieille Levée

EAU-DE-VIE COGNAC:—

20 quarts pipes cognac,			Union Brand;	
15 huitièmes	pipes	do	do;	
19 demi	do	do	J. Laborde;	
23 quarts	do	do	do;	
30 do	do	do	Wm Raymond;	
17 huitièmes	do	do	do;	
16 quarts	do	do	Martigne & Bigourdan;	
19 huitièmes	do	do	do;	
12 demi	do	do	Bisquit Tricoche & Co	1849
7 huitièmes	do	do	do	do;
3 demi	do	do	do	1846;
10 quarts	do	do	do	1846;
11 do	do	do	do	1830;
4 demi	do	do	Jas Hennessy, colorée;	
5 quarts	do	do	do	do;

Sous les clefs de la douane et à vendre par A. CARRIERE, 28juil 25, Vieille-Levée.

VIN ROUGE POUR FAMILLE:—

20 barriques vin rouge		St-Julien,	Médoc;	
37	do	do	Margaux,	do;
44	do	do	Château Margaux,	1846 & 46
36	do	do	Château Malescot(?),	1847;
21	do	do	Veuve Barton(?),	Cantenac;
27	do	do	Veuve Rochets(?),	Médoc 1847;
17	do	do	do	1846;
11	do	do	Brane, Cantenac Médoc;	

En magasin et à vendre par A. CARRIERE, 28juil 25, Vieille-Levée.

A VENDRE par le soussigné, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux: 273 barriques vin rouge; 250 barils vin blanc; 312 caisses vin rouge; 80 do vin blanc; 40 barriques do; 60 demi barriques vin blanc 1846; 125 caisses [illegible], Bordeaux(?) & Co; 36 do vin Tignay(?), CHARLES CAVAROC, 22 juil—6 [illegible]

50,000 [illegible]

CHAPEAUX de paille—[illegible] LABORDE & XIQUES, 37, Commune

EN débarquement du navire [illegible] 10 barriques vin rouge [illegible] F. [illegible] FRERES, [illegible]

LISTE MARITIME.

Port de la Nouvelle-Orléans.

Expédiés Hier.

Navire Phitalis, Dreyer, pr Liverpool
Barque White Cloud, Mitchell, pr Boston
Charlotte, Ross, pr Liverpool
Brick G L Abbott, Stein, pr Charleston

Arrivée Hier.

Steamship Louisiana, Forbes, de Galveston

STEAMBOATS.

Steamboat Sultana, Martin, de Louisville, avec un chargement de farine, viandes salées, patates, jambons et autres provisions.
Steamboat Glendy Burke, Bentley, de St-Louis, avec un chargement de farine, viandes salées, et toutes sortes de provisions.
Steamboat Dr Beatty, Ure, du Bayou Sara, avec un chargement de mélasse, sucre et coton.
Steamboat Anna, Johnston, des Opelousas, avec un chargement de coton &c.
Steamboat Naniope, Dugas, des Attakapas, avec coton, sucre et mélasse &c.

Liste des Bateaux-à-vapeur partant aujourd'hui

Cincinnati	G W Kendall, Thomas	5 h P M
Louisville	Lexington, Mather	5 h P M
St Louis	Ohio, Black	5 h P M
Watering Places	Ophelia, Grice	12 M
Covington	Lenora, Duncan	12 M
Bayou Sara	Dr Batey, Wilson	5 h P M
Louisville	Sultana, Martin	5 h P M
Rivière Rouge	Cleona, Martin	5 h P M
Mobile	Florida, Grant	12 h M
Biloxi	St Charles, Post	9 h A M
Louisville	C Hays, Brandenburg	5 h P M
Memphis	Bulletin No 2, Church	5 h P M
Rivière Rouge	Texas, Woodworth	5 h P M
Opelousas	Anna, Johnson	12 h M

LE soussigné informe ses pratiques et le public que n'ayant pas pu vendre à l'encan ses propriétés et ses marchandises, il vendra à bon marché les articles qui lui restent, tels que baignoires, casseroles, moules à pâtés et à gâteaux. Il continuera comme autrefois à fabriquer toute espèce d'ouvrages en cuivre, tôle, etc., etc.; chaque jour, les étamages à prix réduits.—A vendre à bon marché 2 grandes baignoires en cuivre étamé. J. B. DUCRET, 27 juil ☞ 14, rue St Louis.

LE public est prévenu de ne pas négocier un billet de $65—tiré par les soussignés à l'ordre de J. H. Babille, daté le 26 février et payable le 1er août 1852. Le dit billet ayant été donné pour une considération qui n'existait pas, ne sera pas payé à son échéance. LAFFERRANDERIE FRERES. 27 juil—3f

CIGARES de la Havane.—Le soussigné a constamment en main et particulièrement en ce moment un magnifique assortiment des meilleurs cigares qui ne peuvent pas être surpassés pour la saveur, la qualité ou la main d'œuvre. Il espère pouvoir satisfaire les fumeurs les plus difficiles. J. M. CABALLERO, Importateur. 26, Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

☞ Son magasin fournit à ces deux établissements, 32, St-Charles, entre Commune et Gravier, et 64, encoignure Douane et Royale. 27 juil

EN débarquement du navire Oldenburgh, de Bordeaux—100 barriques vin rouge St Emilion, 16 do do Pauillac Médoc, 22 do do St Julien, 10 do do Cantenac, 400 caisses St Julien, à vendre par FERBOS FRERES, 27 juil 247 et 249, enc. Royale et Dumaine

MATS—1 balles, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 27 juil 30 1/2 rue Poydras

PAILLASSONS—10 balles paillassons d'Afrique, à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co. 27 juil 30 1/2 rue Poydras

PAILLASSONS FINS—3 balles à vendre par WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 27 juil 30 1/2 rue Poydras

CIGARES—40,000 marques assorties, à vendre à bas prix pour clore des consignations, par WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 27 juil 30 1/2 rue Poydras

90 CAISSES vin rouge très supérieur Château Bélair, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

VIN BLANC—200 demi barriques Haut Sauterne et Haut Barsac, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

MARASCHINO—50 caisses vieux Zara supérieur, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

WHISKEY—45 barils vieux supérieur Monongahela de P. Mills, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

EAU de vie de Pêche—30 barils vieille de Baltimore, de Mosford et Co, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

EAU de fleurs d'oranger—100 caisses Jourdan Brice et Co, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

SARDINES—40 caisses sardines à l'huile en 1/2 et 1/4 de boîtes, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

FROMAGE—100 fromages de Hollande, en bon ordre, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

MACARONI et Vermicelli—30 caisses macaroni et vermicelli d'Italie en bon ordre, à vendre par JOSEPH LANATA, 27juil 11, Jefferson, 12, Toulouse.

EN magasin et à vendre par le soussigné: 20 barriques vin [illegible], 50 barriques vin bon ordinaire, 40 bts Haut Sauterne, 140 octaves et quarts [illegible], 40 octaves et quarts [illegible], 100 caisses vin Haut Sauterne, 200 do muscat, 100 do [illegible], 50 do pruneaux, 20 [illegible], 50 guignolets, 50 [illegible], 100 damejeannes absinthe, 50 damejeannes anisette, 100 paniers anisette, 100 caisses sardines, 20 caisses fromage, 200 caisses [illegible], 50 caisses olives [illegible], 30 barils graines de [illegible], 300 damejeannes [illegible], 10 caisses gomme [illegible], 50 caisses eau de fleurs [illegible], 200 caisses macaroni [illegible], 100 paniers bouteilles [illegible], 4 caisses essence [illegible], 1300 carreaux de marbre [illegible], 4 baignoires de marbre [illegible], 10 sacs de noisettes, 3 boucauts ficelle [illegible], 9 balles clous de [illegible], 6 caisses chapeaux [illegible], 10 caisses figues [illegible]. Attendu prochainement: 150 barriques vin Cahors(?) LANATA, GANDOLFO & Co, 27juil 11 et 10, Jefferson.

VITRES—1,000 caisses Waterford, grandeurs assorties, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27 jt 29, Vieille Levée

INDIGO—15 cerons Caracas et Guatemala, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27 juil 29, Vieille Levée

WHISKEY—66 barils Old Bourbon, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27 juil 29, Vieille Levée

VIN de Porto—50 quarts vieux Porto, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27 juil 29, Vieille Levée

MADERE—100 quarts Madère du Sud, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27 jt 29, Vieille Levée

CERISES—100 barils Cerises en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27 jt 29, Vieille Levée

GINGEMBRE—80 sacs en magasin et à vendre par W F VREDENBURGH & CO. 27 jt 29, Vieille Levée

CAFE Java—100 sacs Old Government, à vendre par W F VREDENBURGH & Co, 27jt 29, Vieille Levée.

PITRE—150 balles E, à vendre par W F VREDENBURGH & Co. 27 jt 29, Vieille Levée

LIBRAIRIE FRANÇAISE. 56, rue Chartres.
Bonne occasion pour les personnes qui vont à la campagne.

Un lot d'ouvrages des meilleurs auteurs modernes, ROMANCIERS ET AUTRES en vente,

A des prix extrêmement réduits

Chez A. PAYA & CO, 56, rue de Chartres, entre Bienville et Douane. 24juil—30

Nourrice à louer.

UNE excellente Nourrice, sans enfant, parlant français et anglais, âgée de 25 ans. S'adresser 225, rue Dauphine ou 62, rue Urquhart, entre Français et Union. 24juil—☞

Avis aux Familles.

MME DESRAYAUX a l'honneur de prévenir les familles que, depuis le 15 juin, elle a ouvert, à la Passe-Christian une MAISON D'EDUCATION pour les Demoiselles, comme branche de son établissement principal en ville.

La direction, les études en anglais et en français, ainsi que l'enseignement musical, seront les mêmes dans les deux maisons; et les élèves pourront, au gré des familles, passer sans inconvénient de l'une à l'autre.

N. B.—Il est bien entendu que l'établissement en ville reste ouvert tout l'été, sans interruption, pour les pensionnaires et les externes.

Mme Desrayaux, à part ses visites d'inspection à la Passe, résidera spécialement en ville.

Mme Desrayaux, à cette occasion, annonce aussi aux familles que le professeur L. KLEIN, universellement connu et apprécié, est attaché d'une manière permanente et exclusive à son établissement, pour l'enseignement supérieur et moyen. Les élèves ordinaires peuvent, comme plusieurs le font, laisser pour un temps le français, ou ne suivre que le cours en Anglais, ou suivre également les cours pour la langue et pour toutes les branches d'études. 24 jt

EN débarquement de la barque Oldenburg, venant de Bordeaux: 10 demi pipes eau-de-vie J. J. Dupuy, 30 quarts do do; 50 barriques vin rouge, 12 do do Deyrie Margaux, 12 demi-barriques do do do, 25 do vin blanc; 250 caisses vin rouge Ch. Léoville, St-Julien, Ch. Latour, Ch. St Emilion, Deyrie Margaux, Cantenac, Ch. Lafitte, St-Estèphe, à vendre par EUG. ROCHEREAU & CO, 23juil 17 et 19, rue St-Louis.

EN débarquement de la barque Oldenburgh et à vendre par le soussigné, 60 barriques vin rouge St Estèphe, 25 do vieux Médoc supérieur, 40 barils très vieux Haut-Sauterne supérieur, 100 caisses do do do 1849, JOS. LANATA, 11, Jefferson, 23 juil 12, Toulouse.

80 barriques vin rouge, St-Julien, en débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT, 23 juil 62, rue du Magasin.

BOUCHONS—15 balles de 30,000 chaque bouchons réguliers ordinaires, 4 balles de 15,000 douzaines chaque bouchons do fins, 4 balles de 15000 chaque bouchons à eaux minérales, 1 balle de 5000 chaque bouchons à damejeannes, à vendre par ANT. GIRAUD, 22 juillet 46, Vieille Levée.

VIN—25 barriques vin de Bordeaux bon ordinaire, 10 barriques vin de Bordeaux pour familles, 12 barriques vin vieux de Ste-Marguerite, 10 barils vin vieux pour familles, 13 barils vin blanc Haut Sauterne. A vendre par ANT. GIRAUD, 22 juil 46, Vieille Levée.

VERMOUTH—140 caisses vermouth de La Rotta Ella & Co., à vendre par ANT. GIRAUD, 23 juil 46, Vieille Levée

VIN muscat—40 caisses vin muscat de Frontignan, à vendre par ANT. GIRAUD, 23 juil 46, Vieille Levée

VIN BLANC—100 barils vin blanc en débarquement du navire Oldenburgh, à vendre par [illegible], Vieille Levée.

VIN—50 barils de blanc Haut Sauterne, en débarquement du navire Oldenburgh, venant de Bordeaux, à vendre par X. LAMBERT, 62, Magasin

[illegible]

LE soussigné [illegible] FRANCIS FERRER & CO., 29, Magasin.

AUX CONTRACTEURS DE CHEMINS DE FER.

DES propositions cachetées seront reçues depuis le 1er août jusqu'au lundi de septembre prochain, au bureau de la compagnie du grand chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, Jackson et du Nord, No 18 Commercial Place, pour les ouvrages et matériaux suivants, savoir:

Pour couper et éclaircir le bois à partir de la ligne du chemin de fer, dont cinquante pieds de large, commençant à la Nouvelle-Orléans, sur une distance de quarante six milles jusqu'aux terres hautes au nord de la passe Manchac. Les contracteurs feront leurs offres à raison de — piastres par mille. La ligne sera divisée en sections d'un mille chacune, commençant à la Nouvelle-Orléans par le No 1 et de là continuant dans le même ordre régulier vers le Nord.

Des soumissions seront reçues en même temps pour l'ouverture du chemin à raison de — cents par verge cube, pour les fouilles et les chaussées. Les habitants qui désireront ouvrir le chemin, ou faire les fouilles, les chaussées et les fossés à travers leurs habitations, sont priés de passer au bureau de la compagnie du chemin de fer.

BOIS.—Des propositions seront reçues en même temps pour trente mille poutres, de six pouces carrés et de vingt-cinq à trente pieds de long. Lesdites poutres doivent être du meilleur bois de pin jaune et exempt d'aubier sur une longueur de quinze pieds d'une des extrémités. Aussi—Cent vingt mille pieds courants de poteaux (scantling) faits soit du cœur de pin jaune ou de cyprès et ayant 9 sur 14 pouces de largeur et vingt quatre, vingt-huit ou trente deux pieds de long. Lesdits poutres et poteaux seront livrés en quantités égales pendant les mois de novembre et d'avril prochain inclusivement et aux endroits suivants:—Un quart sur le rivage occidental du lac Pontchartrain; un quart à la passe Manchac sud, près du lac Maurepas; un quart à la passe Manchac nord près du lac Maurepas; et le reste au point sur les terres hautes, où le chemin quitte les cyprières. Les propositions seront reçues à raison de — cents par pied courant, tant pour les poutres que pour les poteaux.

Pour de plus amples informations s'adresser au bureau de la compagnie du chemin de fer.

N. B.—Des propositions seront aussi reçues entre le 1er septembre et le 1er lundi d'octobre prochain, pour défricher et éclaircir et exécuter les travaux de terrassements de route du chemin (quarante et un milles) entre la cyprière et la frontière de l'Etat. Cette section se compose exclusivement de terres hautes. JAMES ROBB, président, 16 juil—au 4 sep JOHN CALHOUN, secré.

Steamship Benj. Franklin.

LES soussignés viennent de recevoir par le dernier Ben Franklin un nouvel assortiment de marchandises de saison, achetées à des conditions très avantageuses, et qu'ils offrent en vente aujourd'hui à 50 pour 100 au-dessous des prix ordinaires. Parmi ces marchandises se trouvent, savoir:

Mousselines imprimées, bon teint, 12 1/2;
Jaconat français, 20 cts.;
Barège imprimé, 18 3/4 cts.;
Indienne anglaise, bon teint, 10 cts.;
Gingham avec garoudre amazones, 12 1/2;
Organdis do do. 12 1/2;
Baliste d'Ecosse, rayée et à carreaux, 12 1/2;
Mitaines brodées, Gants de fil noir, à 25 cts la paire;
Bas de fil d'Ecosse, Bas de soie écrue, pour l'été;
Bas à jour, etc., etc., etc.

Une grande quantité de **Broderies et applications**, etc. P. & E. REILLY & Co., 17 juin Encoignure Royale et Canal.

Avances sur consignations.

JE ferai des avances sur consignations faites à des amis de la Havane. D. BORNIO Jr., 34, Gravier

PERDU ou égaré, en cette ville, un sous-seing privé écrit en anglais. Le contenu est une convention entre C. Toledano, K. Toledano et R. P. Gaillard, membres de la maison Toledano & Gaillard, dissoute le 31 août 1831, transférant à R. P. Gaillard, liquidateur de ladite société, pour une considération, appliquée dans ledit sous seing privé, un certain jugement obtenu par eux en mai 1840, contre J. Nicolas, de Lafourche-Intérieure, et une décharge définitive entre les parties, signé par eux, en date du 20 juin 1845.

La personne qui a trouvé ledit papier recevra une récompense libérale en le rapportant à L. Johnson, Commercial Alley. R. P. GAILLARD, 26 juil—4 f

J. MENARD,
171, *Vieille Levée, entre Hôpital & Quartier*,
GRAINES FRAICHES DE JARDINAGE, Nouvelle récolte de 1852.

VIENT de recevoir son premier envoi de la nouvelle récolte de la ferme de son frère à [illegible], composé de [illegible] Washington, Michaud; [illegible] Albert extra-hâtif, salsifis, patate, ognons, persil, cerfeuil, cresson, moutarde blanche et Dijon. [illegible] Le magasin est bien assorti de graines propres [illegible] et garanties de parfaite [illegible] choux, laitue, chicorée, scarole, [illegible] navets, [illegible] et diverses espèces de haricots nains et à rames, choux, navets, rutabaga, choux-fleurs, roquette, [illegible] rayères. 26 jt

Demande.

ON demande une dame capable de se charger de l'éducation de trois ou quatre jeunes demoiselles, sur une campagne voisine. On préférerait une Française. S'adresser par lettre à la boîte P. No 102, à la Poste. 26 juil—3

NAVIRE Oldenburg, de Bordeaux—5 demi pipes, 30 quarts et 45 octaves brandy United Proprietors Larochelle, à vendre par THOMAS PINET & Co., 26 juil 25 rue Conti

EN débarquement de la barque Oldenburg, de Bordeaux: 40 barriques vin rouge bon ordinaire, St-Denis; 45 1/2 do do blanc Haut-Barsac; A vendre par CAVELIER & MAXENT, 26 jt 109 rue Royale

EN magasin et à vendre par les soussignés:—40 quarts eau-de-vie des marques Hennessy, Baron & Co., Dupuy & Camus. POREE & GIRARD, 26juil 7, rue St Louis

ATTENDU incessamment par le navire Lancaster, de Bordeaux: vin recommandables pour l'usage des familles; 16 barriques vin rouge St-Denis 1847; do do do do 1846; 27 demi do blanc Barsac, supérieur, à vendre par POREE & GIRARD, 26juil 7, rue St-Louis

COGNAC—15 damejeannes de la marque renommée de Paul Goudard, article vieux et très supérieur, à vendre par POREE & GIRARD, 26juil 7, St-Louis

CIGARETTES—Des marques favorites Figaro, Antoni, etc, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 26 juil 54, Vieille Levée

CIGARES de la Havane—Les soussignés ont en main un excellent assortiment de véritables cigares de la Havane de toutes qualités et des marques les plus favorites, Figaro, El Dorado, Intrepidos de Colon, Intimidad, Carolinas, Esmeralda, General Scott, Konda, Hesperides, Mensagero, Iguados, Fortuna, Jupiter, Novalina, Orleans, Rosa de la Habana, Buena Vista, Imperio, Lira, La del Gallo, Cabanas, etc, à vendre par DELVAILLE & MORENO, 26 juil 54, Vieille-Levée

VIN ROUGE—60 barriques vin de Bordeaux, vieux pour familles; 50 do do ordinaire, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 26 juil 47, Vieille Levée

VIN de Porto—25 quarts de Marsala, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 26juil 47, Vieille Levée

VIN de Madère—30 quarts, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 26 juil 47, Vieille Levée

EAU DE VIE—20 quarts et huitièmes de pipes Cognac, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 26juil 47, Vieille Levée

A VENDRE par les soussignés: 200 caisses vin muscat Frontignan, 10 do do de Rivesaltes, 25 do vin blanc Haut-Sauterne, 200 paniers champagne; 25 do absinthe, 50 caisses vieux Lafitte 1844, à vendre par P. LONGIS & GRATIAA, 26 jt 47, Vieille Levée

EN débarquement du navire Oldenburg, venant de Bordeaux: 24 barriques vin rouge St-Estèphe, 26 do do do Macon, 26 do do de Pauillac, 65 barils vin blanc de J. Ducastaing, à vendre par B. TALAMON, 26 jt 182 et 186 rue Royale

MOUTARDE, Maignan de Louit frères & Co., de Bordeaux, à vendre au seul dépôt à la Nouvelle-Orléans, chez B. TALAMON, 26 jt 182 et 186, rue Royale

HUILE de Jas. Plagniol—100 paniers huile en demi-bouteilles; 50 paniers huile en grandes bouteilles, à vendre par B. TALAMON, 26 jt 182 et 186, rue Royale

BOUTEILLES vides—150 paniers bouteilles et 3 balles bouchons pointus, en magasin et à vendre par B. TALAMON, 26juil 182 et 186, rue Royale

COGNAC H. Sabon, 1800 et 1831, constamment en main et à vendre par le soussigné seul agent, B. TALAMON, 26 jt 182 et 186, rue Royale

VINS—300 barriques vins en qualités assorties; 200 barils vin blanc Haut-Sauterne; 1500 caisses vin rouge de cargaison; 300 caisses vins fins et de famille; sous les clés de la douane et à vendre par J & J TARDOS, 9jn 31 Vieille-Levée

PORTO—Juste Porto F. Durand, en débarquement du navire San Pietro, à vendre par J & J TARDOS, 9ju 31, rue Vieille-Levée

GENIEVRE de Hollande—15 pipes de la marque Anchor; 10 pipes de la marque Swan, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9ju 31, rue Vieille Levée

PRUNES—250 caisses prunes en paniers, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9ju 31, Vieille-Levée

MADERE—Juste Madère du Roussillon F Durand, sous les clés de la douane, à vendre par J & J TARDOS, 9 ju 31, Vieille-Levée

CAFE Havane—En débarquement de la goélette Fairy, 194 sacs café fin vert, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 7 juin 16, Douane

TABAC en feuille—125 balles récemment reçu par la goélette Fairy, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 17mai 16, Commune

CIGARES de la Havane—50,250 Regalias & Millar, Duende, reçus et à vendre Y. QUADRAS & Co, 17mai 16, Douane

7 PANIERS flacons à marasquino, 60 " bouteilles vides françaises, à vendre par FNO DE FUENTES & Co, 6juil 22, Vieille Levée

50 CAISSES en boîte, 1/2 et 1/4 de boîte à vendre par FNO DE FUENTES & Co, 6juil 22, Vieille Levée

100 CAISSES vin blanc Haut Sauterne, 450 " vin Cantenac, 60 barriques vieux vin rouge, 40 barils " ", 60 barriques Cantenac supérieur, à vendre par FNO DE FUENTES & Co., 6juil 22, Vieille Levée

20 barriques St-Julien Médoc, 20 do St-Estèphe, 20 do Montferrand, 20 do St Laurent, en débarquement et à vendre par FNO DE FUENTES & Co, 6juil 22, Vieille Levée

30 CAISSES abricots à l'eau-de-vie, 20 do fruits assortis, 30 do prunes, 10 do mirabelles, 20 do cerises à l'eau-de-vie, 50 paniers Champagne, A vendre par FNO DE FUENTES & Co, 6juil 22, Vieille Levée

RUM DE LA JAMAIQUE—7 poinçons qualité supérieure dans les magasins de la douane, à vendre par JOSEPH MITCHELL, 20 rue Poydras

FAURES & NORMAN, [illegible]

PREVIENNENT les consommateurs [illegible] vin de Bordeaux [illegible] 12 barriques vin Ch. St-Brice, St Laurent; 20 do do 1849 do; 20 do do 1846, qualité supérieure; 20 do Haut Peyguez Lamothe(?), 1840, do; 8 barriques Château Haut-Brion 1842, [illegible]

SALSEPAREILLE [illegible] F. GIRAUD(?), [illegible]

Société.

LES soussignés ont formé, à dater du 1er juillet, une société sous la raison de Lanaux & Reine, pour les affaires de commission. THEODORE LANAUX, ALCESTE REINE. 21 juil—1 m

Société.

LES soussignés ont formé une société sous la raison de P. LONGIS & GRATIAA, pour les affaires de commission en général. Nouvelle Orléans, 1er juillet 1852. P. LONGIS, SIM. D. GRATIAA. 21 juil

WILLIAM A. KENT de cette ville et JENNIE E. HOYT de New-York, deviennent nos associés à dater d'aujourd'hui. Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1852. 1er juil—1m BLACK, DAY & STAUFFER.

BIERE ECOSSAISE de qualité supérieure, en quarts et pintes, récemment reçue à vendre par J. Y. DE EGANA, 12juil 47, Bienville

RIZ de la Caroline—150 boucauts, à vendre par B. VALLE, 15 jt 73, Magasine

EN débarquement, par Corsette et Adam Gray: 250 balles tabac en feuille; 15 do de papier pour cigarettes, véritable Les Perillas, 15 barils picadura, 200 sacs café supérieur de la Havane, Chocolat véritable Espagnol, 50,000 cigares de la marque El Duende, à vendre par Y. QUADRAS & Co, 1 juil No 16, rue de la Douane.

Bandages de Paris.

NOUVELLEMENT reçu, un grand assortiment de Bandages fins de Burat et autres fabricants de renom à Paris. P. Z. DUCONGE, 12juil 20, rue de Chartres.

J. P. LABBERE, Coutelier,
Rue Condé, en face la rue Madison, No 20,

FABRIQUE des BANDAGES-HERNIERES, garantis à des prix modérés. Il fabrique aussi tout ce qui a rapport à sa profession. 12 juil—30

BOTTES, SOULIERS et CHAPEAUX—25 caisses en débarquement des navires Lizora, J. Albertson, Barque Raritan, John Carver et Evelyn. Aussi, en magasin un assortiment complet convenable pour le commerce de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché et à des conditions libérales par J. HOBBS & Co, successeurs de R. G. HOBBS, 12juil 12, Douane

PAPIER PEINT.
VICTOR HEBERT & Cie,
149, *rue de Chartres.*

EN DEBALLAGE, à vendre en gros et en détail: 20 caisses Papier peint, commun, satiné, fin, doré et velouté doré, etc., etc.; Stores de fenêtres, papier imitation agathe, à chêne, devants de cheminée, [illegible], etc., etc.

Bordures, imitation, veloutées, dorées, de toutes largeurs. 13 juillet

LIVRES
REÇUS PAR **VICTOR HEBERT & Cie.**, 149, *rue de Chartres.*

HISTOIRE De la vie politique et privée de LOUIS-PHILIPPE, PAR ALEXANDRE DUMAS.

Paul Feval—Les Amours de Paris.
H. Murger—Pays Latin,—Vie de Bohême.
De Bongy—La Lanterne.
Mérimée—Nouvelles.
Brunswick—Traité de l'Analyse indéterminée.
Clavel—Histoire de la Franc Maçonnerie.
Bonnal (Œuvres de) 4 vol.
Gay—Pharmacopée, 3 vol.
Soubeiran—Pharmacopée, 2 vol.
Lefranc—Abrégé de Littérature.
Capefigue—L'Eglise au moyen-âge. 22 jt

VICTOR HEBERT & Cie,
149, *rue de Chartres.*

REÇU par le navire Niagara, du Havre: *Jeu de Derby.*

STEEPLE CHASE, nouveau jeu récréatif pour familles.

Cuisinière de la ville et de la campagne, ou nouvelle cuisine économique, ouvrage nouveau et complet, 1 fort volume.

Alphabets et chiffres en zinc découpés, à l'usage du marché.
Casaques (billes) en cristal.
Portefeuilles assortis.
Papier affiches diverses couleurs.
Registres et copies de lettres, français, de toutes dimensions.
Ce [illegible] 22 jt

VICTOR HEBERT & Co,
149, RUE DE CHARTRES.
EDUCATION.

PAR le navire Brunswick—*Cahiers d'une Elève de St. Denis.* Levi—Cours de littérature. Esquisses historiques. Enigmes [illegible]. Ouvrages divers de: Noel et Chapsal, Letellier, Lhomond, Gauthier, l'Abbé Brioux, Lamé Fleury, &c. &c. 13 juillet

EN débarquement du navire Emilie, venant de Marseille, 100 barriques vin rouge de Marseille, 400 caisses vin, à vendre par PAUL JUGE FILS & Co, 8 jt 25, rue St Louis

A vendre en débarquement du navire Claiborne: 15 barriques vin rouge pour famille, 25 caisses Château Lafite vieux, 20 do Latour, 25 caisses Beaune Mouton, do Haut Brion, 10 caisses Giscours, 20 do Sauternes, 24 caisses Jurançon, 20 do Sauterne supérieur, 20 barriques vin Pauillac vieux, 20 demi-barriques vin Sauterne vieux, 25 caisses Hermitage blanc vieux, à vendre par BOYER FRERE, 8juil Encoignure Moreau et Mandeville

VIN ROUGE—60 barriques vieux St-Emilion pour famille. 30 do do do Listrac, 30 do do do Pauillac, 20 do do do Ch.-Beychevelle, 20 do do do Ch.-Margaux, 50 1/2 do do do St-Julien Médoc. A vendre par A. DUBUCH, 3mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

100 barriques vin rouge ordinaire Montferrand, 150 do do do St-Julien, 40 do do do St-Estèphe, A vendre par A. DUBUCH, 3mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

50 barils vin blanc Haut-sauterne, 25 barils do du Barsac, 30 barils Graves, A vendre par A. DUBUCH, 3mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

15 quarts de pipes cognac vieux de 1825, 15 do do do 1832, 15 fûts do do [illegible], 300 caisses vin rouge Château Lafitte; 200 do St-Julien, 200 do Margaux; 200 do Haut-Sauterne, 200 do Haut-Barsac en bouteilles et en demi bouteilles, [illegible] superfins, [illegible] 50 do de demi [illegible], fruits à l'eau de vie, absinthe, liqueurs, etc., à vendre par A. DUBUCH, 6mai 77, rue St-Louis, entre Royale et Bourbon

Vins rouges.

150 barriques vin bon ordinaire, différentes marques.
25 barriques St-Emilion, au-dessus de l'ordinaire, pour familles;
20 barriques Montferrand, au-dessus de l'ordinaire;
50 caisses vin St-Julien Médoc;
25 " vrai Château Léoville.
à vendre par L. MAJESTE, 14 mai 115, rue de Chartres.

CAUSE D'INCENDIE.
Grande réduction de prix.
A. BARRAUD,
40, Chartres, entre Bienville et Douane.

INFORME ses nombreux amis et le public en général que par suite de l'incendie qui a eu lieu chez lui, il vendra, à partir de lundi 1er mai courant, toutes les marchandises de son beau stock à des prix **excessivement réduits.**

Reçu par le navire Jersey et aussi à vendre à très bas prix, une très jolie partie de gants de soie pour dames, bonnets et rubans.

Etant à la veille de partir pour France, il prie les personnes qui lui doivent de vouloir bien régler; comme aussi celles à qui il est dû de présenter leur compte. 10 mai

CIGARES de la Havane—60,000 cigares de la Havane de différentes qualités, en débarquement du brick P. Soulé, et vendre par D. BORNIO, Jr. 15jn 34, rue Gravier

RUM pur de la Nouvelle-Angleterre—25 barils nouvellement reçus, en magasin et à vendre par QUEYROUZE & LANGSDORFF, 17jt 13 et 15 St Louis

A VENDRE en débarquement du navire Niagara, arrivé du Havre—60 caisses absinthe marques Yersin et Lecoultre. 60 caisses do do marque Ed Pernod. 60 do do do marques C. F. Berger. 52 do do do Auguste Leuba. 30 do kirsch de différentes marques. 2 tonneaux véritable fromage de Gruyère. Par J. N. CURIEN, 12 juillet Encoignure Condé et Dumaine

A VENDRE en magasin—18 tierçons jambons sugar cured, marque John Sheys, reçus par le steamer Hungarian, de Cincinnati, et à vendre par J. N. CURIEN, 12 juillet Encoignure Condé et Dumaine

Corsets français, sans coutures,
En coutil, satin et soie,
A vendre au magasin de mercerie de F. JAUFFROID, 10 jt No 62, rue de Chartres.

A vendre ou à Louer.

L'ETABLISSEMENT connu sous le nom de "Raffinerie de la rue Toulouse," avec ses appareils et ustensiles nécessaires pour le raffinage du sucre et pour rebouillir les mélasses. S'adresser à LOISON & SILVESTRE, 8 jt 24, rue de la Douane.

Couvertures—Couvertures.
H. DE GOER & RIFFLARD.

ONT l'honneur de prévenir messieurs les Habitants et Négociants, qu'ils ont reçu par les derniers arrivages de Marseille, leur assortiment complet de couvertures pour nègres 3 1/2 points, des manufactures de Z. Grenier, de Montpellier. 8jt

RAISINS de Malaga—250 caisses raisins M. R. en bon ordre; 150 caisses raisins M. R. L. par couches, en bon état, en débarquement, à vendre par BERNARD TURPIN, 23 jt 20, Vieille Levée

CHAMPAGNE H. H. SCHREIDER—25 paniers grandes et demi bouteilles reçus par la barque John Carver, de Boston, en magasin et à vendre par J. B. PREAU & CO, 29ju 33, rue Gravier

BOUTEILLES—100 paniers bouteilles quarts 24 onces, 50 paniers bouteilles blanches à liqueurs, 15 paniers cruchons à Curaçao, A vendre par ANT. GIRAUD, 20 juil 46, Vieille Levée

BIERE et porter—300 barriques en magasin à vendre par O. VALETON, 20juil 25, Tchoupitoulas

BEURRE frais—80 caisses de beurre en débarquement du steamer Benj. Franklin, à vendre par O. VALETON, 25, Tchoupitoulas.

HUILE DE GRAISSE—70 barils Marcus & Son & Tobin, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO, 9 juil 15 rue Tchoupitoulas

CHANGE sur Paris, à vendre par E. ROCHEREAU & Co, 10 juil 17 et 19 St Louis

WHISKEY—150 demi barils Bernside, Monongahela, à vendre par SECCOMB, VOORHIES & CO., 9 juil 15, Tchoupitoulas

SUCRE—547 caisses blanc, jaune coloré, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par S. DE VISSER & Co, 12 juil 20, Vieille Levée

CIGARES—100,000 marques assorties, en débarquement du brick P. Soulé et à vendre par S. DE VISSER & Co, 13 juil 20, Vieille Levée

TABAC—73 balles de la Havane, pour cigares, en débarquement du P. Soulé, et à vendre par S. DE VISSER & Co, 13 juil 20, Vieille Levée

INDIGO—10 cerons Guatemala, en débarquement du P. Soulé, à vendre par S. DE VISSER & Co, 20, Vieille Levée

[illegible]

A. [illegible] STURGES & [illegible] [illegible] 14 juil

CHAPEAUX [illegible] JOHN M. GOULD, 8, Magasin

[illegible]

D [illegible] F. R. SOUTHMAYD, 14 Camp(?)

Aux baigneurs pour l'été.

Le beau steamer à double machine JENNY BEALLE, capitaine Stone, [illegible] tous les mercredis [illegible] de la Nouvelle-Orléans pour Montgomery. Le Jenny Bealle [illegible] voyage [illegible] tout temps, car il ne tire que peu d'eau.

—Aussi:—

Le beau steamer neuf à double machine ISABELLA, capitaine Miller, partira de Mobile tous les vendredis matin à l'arrivée du bateau de la malle pour Montgomery. Pour la sûreté, la vitesse et le confort, ces bateaux ne peuvent être surpassés, et les voyageurs peuvent être assurés que ces bateaux partiront comme il est dit ci-dessus.

Pour fret ou passage, s'adresser à R. GEDDES, agent, Nouvelle Orléans, M. WARING & Co. 17 juil—30 Mobile

Changement d'heure.

Les familles avec les enfants peuvent passer toute l'après-midi et jouir de la brise du fleuve, à bord du FERRY du Second District, en face de la Place Jackson, en payant 10 cents pour chaque personne.

Ce bateau a une belle tente qui met les passagers à l'abri du soleil. Ceux qui désirent se promener sur la rive opposée ne paieront que 25 cts pour leurs voitures. 2 juil—1m

INSTITUTION DE FREEHOLD.

SUPERIEURE PENSION POUR LES GARÇONS, à Freehold, comté de Monmouth, New-Jersey, accessible de New York et de Philadelphie par le chemin de fer de Camden et Amboy. La salubrité de Freehold ainsi que la moralité et l'intelligence des habitans de ce village recommandent particulièrement cette institution aux parents. Les bâtiments sont propres et commodes et les appartements bien aérés. Des chambres à bains sont attachées à l'établissement. Il y a une belle cour pour les récréations ainsi qu'un gymnase bien meublé. Le but de cette école est de préparer les élèves à entrer au collège et de leur donner une bonne et solide éducation anglaise.

On peut obtenir des prospectus avec les références et les informations nécessaires, en s'adressant par la malle à OLIVER R. WILLIS, 12 juillet—1m A. M. Principal

AVIS—M. S. PLASSAN étant mon associé à partir de ce jour, les affaires de l'ancienne maison seront continuées sous la raison R. CAHUZAC & Co. RAYMOND CAHUZAC. Nouvelle-Orléans, 1 juillet 1852. 4juil—1m

EAUX DE BLADON.

CET établissement est ouvert aux visiteurs depuis le 1er juin. Les grandes améliorations y ont été faites l'hiver dernier, et il peut recevoir et loger d'une manière confortable 400 à 450 pensionnaires. Les propriétaires n'ont rien négligé pour le service intérieur, et ils ont maintenant dans des conditions qui ne laissent rien à désirer pour le confort et la commodité; ils feront tous leurs efforts pour satisfaire ceux qui viendront les visiter. CONNOR & HENRY, 7juin—3m Propriétaires.

A Louer.

A dater du 1er novembre prochain, les deux magasins de la maison maintenant en construction à l'encoignure Canal et Bancroft(?), convenable pour magasins de nouveautés, bonneteries, parfumerie, etc. C'est une des meilleures localités de la ville, et est adjacent au dépôt du chemin de fer de Lafayette et Carrollton.

—Aussi—

TROIS BUREAUX, dans la même bâtisse, faisant face à rue Baronne. Pour les conditions, s'adresser au club du Pélican, 95, Canal. 2 juil ☞

A Louer à bon marché,

Une maison haute située rue Tremé, entre Ursulines et Chemin du Bayou. Une maison encoignure Enghien et Amour, bâtie pour une grocerie. Une petite maison rue Amour, près Enghien. Une maison (ou la moitié) encoignure Enghien et Craps.

A louer—Une domestique blanchisseuse et repasseuse. S'adresser à B. NAUTRE & Co., 16juin—2m No 25, rue Condé.

DIVERS—10 douzaines fromages de Hollande, 12 meules fromages pâte grasse, 16 meules fromages de Gruyère, 10 boîtes fromages de Stilton, 5 douz boîtes saumon d'Ecosse fraîchement reçu, 3 caisses de 100 pots moutarde diaphane de Louit Frères, 150 paniers huile Plagniol en grandes et demi bouteilles, 15 caisses liqueurs extra superfines de Chauvet (véritables), 15 caisses pruneaux divers modèles, en boîtes et paniers, 50 caisses fruits à l'eau de vie, 120 boîtes beurre de Goshen en boîtes et demi boîtes, en magasin et à vendre par FAURES & NORMAN, 24 juil 33 et 35 encoignure Royale et Douane

SALAISONS françaises et anglaises—40 douzaines pickles anglais, assortis, de la marque de Crosse & Blackwell; 20 douz Worcestershire, sauce marque do; 25 douz sauces anglaises assorties; 25 caisses câpres, 30 caisses olives verdales, 25 caisses cornichons, 10 caisses thon mariné, 10 caisses anchois à l'huile, 5 caisses anchois à l'huile, 5 caisses olives farcies, en magasin et à vendre par FAURES & NORMAN, 24 juil encoignure Royale et Douane

ATTENDU très prochainement par le Lancaster, venant de Bordeaux: 20 quarts vin Madère, 4 quarts vin Porto, 4 huitièmes Vermouth, 25 caisses de 24 bouteilles Vermouth, 15 caisses Muscat supérieur, 15 caisses Kirsch, à vendre par JOHN CLAUZURE, 24jt 164, rue Royale

VIN ROUGE ET BLANC en magasin—25 barriques vin rouge de Tarragone; 20 barriques vin de Bordeaux pour familles; 40 do do Château Margaux, 40 do do ordinaire, 25 barils vin blanc Haut Sauternes, 100 caisses vin rouge bonne qualité; 45 do vin vrai Château Léoville 1844; 40 do vin blanc Haut Sauternes; Vin de Madère en quarts et huitièmes, à vendre par JOHN CLAUZURE, 11juin 164, rue Royale

CHOCOLAT—Par le navire Oldenburg, de Bordeaux: 500 boutons(?) de chocolat poudré, 100 bouteilles de Racahout, 200 boîtes de chocolat extra, de la fabrique de Gaillard & Co, de Nantes, à vendre par DUNTZE & IKEN, 24 jt encoignure Royale et Conti

VIN rouge—Par le navire Oldenburg, venant de Bordeaux, 25 barriques vin rouge, 20 do vin blanc, à vendre par DUNTZE & IKEN, 24 jt encoignure Royale et Conti

LIQUEURS—Reçu par le navire Oldenburg, de Bordeaux, 100 paniers anisette extra, 20 caisses marasquin, 20 caisses liqueurs assorties, à vendre par DUNTZE & IKEN, 24 jt encoignure Royale et Conti

EN débarquement de la barque Oldenburgh, venant de Bordeaux,—40 barriques vin rouge pour familles, 10 barriques vin blanc Haut Sauterne, 50 barils do do, à vendre par E. DECHAMPS, 24 juil 67, rue Condé

DAMEJEANNES—300 damejeannes à vendre par 24 juil F. DECHAMPS, 67 Condé

POIVRE—300 sacs sous les clefs de la douane, à vendre par E. J. HART & Co., 24 jt 79, Tchoupitoulas.

El Eco de Ambos Mundos,
Publié par Don IGNACIO BOIX.

JOURNAL politique, littéraire, des sciences, arts, etc., avec prime pour tout abonnement d'un an. Les personnes qui désireront souscrire à cette publication sont priées de venir voir les spécimens qui ont été déposés chez J. F. LELIEVRE, 210, rue Royale. 8 juin

A Vendre.

UN BEAU NEGRE, bien acclimaté, âgé de 27 ans, bon domestique de maison, vendu pour aucun défaut et pleinement garanti. S'adresser 93, rue de la Douane. 16jn ☞

Livres français.

REÇU par le Niagara, du Havre, une facture de livres français, entre autres: Jambes de Barbier; Divine comédie de Dante; Jocelyn, par A. de Lamartine; Histoire des Girondins, par le même; Historiettes de Tallemant des Réaux; Le Pays latin, par Murger; Contes et nouvelles de Ch. Nodier; Histoire de Marie Stuart, par Mignet; Œuvres complètes de Béranger, édition Elzévirienne; Albums comiques de Cham, etc etc. A vendre chez A. PAYA & Co, 19 juil—30 56 rue de Chartres

Les vacances des Ecoles permettront aux professeurs et aux élèves de faire de grands progrès dans l'écriture. Pendant le temps des vacances les classes seront ouvertes de 7 heures du matin à 9 heures du soir, à l'**Académie d'Ecriture et de Tenue de Livres de Dolbear**, 56, rue du Canal, (Etabli depuis 1832) ☞ Classes particulières expressément pour les dames.

Les Messieurs, comme d'habitude.

Les personnes ayant une belle main peuvent gagner de $1,000 à $3,000 dans de bonnes maisons. Les négociants viennent ici demander des commis. RUFUS DOLBEAR. 19juil—1m 56, rue du Canal

CHEMISES françaises—Reçu par la voie de New York, par le steamer Benj. Franklin, 37 douzaines chemises de Paris, savoir: Chemises toile fine, plis piqués, qualité supérieure, de $60 à $40 la douzaine; Chemises toile fine, plis variés, à $40, $42 et $45 la douzaine; Chemises mi-toile, plis variés à $25, $30 et $35 la douzaine; Chemises à plis mécaniques, à $21 la douzaine. Do coton blanc et couleur à $12 et $15 la douz. A vendre par ADOLPHE BLACHE, 21juil 89, Royale, entre Conti et Bienville

Bottes, Souliers et Chapeaux.

175 caisses en débarquement du navire Stephania.—Aussi en magasin, 3,000 caisses formant un assortiment complet convenable pour le marché de la ville et de la campagne, à vendre à bon marché et à des conditions libérales, par J. HOBBS & Co., Successeurs de R. G. Hobbs, 21 juillet 12, rue de la Douane.

20 Boucauts de charbon pulvérisé, de Philadelphie, à vendre par X. LAMBERT, 23 juil 62, rue Magasin.

NAVIRE CLAIBORNE, de Bordeaux—100 barriques vin rouge; 40 barils vin rouge, 45 barriques vin blanc, 300 barils vin rouge, Des marques: Bouvet Jeune, Veillon Frères, Duvern & Deshors. 6 demi pipes Brandy, Henri Castillon & Co Cognac. 65 quarts " United Proprietors, 65 octaves " Laurent & Dupont, La Rochelle, à vendre par THOMAS PINET & CO. 8juil 25, rue Conti

Ant. Z. Cavelier L. F. Maxent.

CAVELIER & MAXENT.
Rue Royale, No. 105,

INFORMENT leurs amis et le public qu'ils continuent les mêmes genres d'affaires que l'ancienne maison A. & Z. Cavelier, et qu'ils sont les seuls agents pour vins de C. C. Haut Brion, La Mission, et Margaux, en caisse. 19déc

VINS ROUGES—Reçu par le navire Florida, de Bordeaux: 60 barriques vin rouge Pessac 1846 pour familles; 150 caisses do do C. C. La Mission 1841. 20 do do do do 1846. 20 do do do do 1844. A vendre par CAVELIER & MAXENT, 109, rue Royale

CHANGE sur Bordeaux—A vendre par LANATA, GANDOLFO & Co., 10juin 8—10, rue Jefferson

BOUTEILLES—100 paniers bouteilles vides de 24 onces, à vendre par ANT. GIRAUD, 19 juil 46, Vieille Levée.

LE soussigné offre à vendre la balance de son stock à des prix réduits et à long terme, pour de bon papier sur la ville, savoir: 100 paniers vin Champagne, 100 caisses [illegible], 100 [illegible], [illegible]

LIQUIDATION
Grands sacrifices.

$250,000 DE MARCHANDISES SECHES
EN LIQUIDATION,
PAR
M. R. Haggerty & Frere
No 56 rue du Canal et No 5 rue Royale.

☞ S'étant décidés à se retirer des affaires offrent leurs marchandises, tout récemment importées, évaluées à plus de $250,000, au prix coûtant, et beaucoup d'articles même au-dessous du prix de vente.

Etant positivement obligés de vendre toutes nos marchandises immédiatement, n'ayant que quelques mois pour vendre tout le stock, nous offrirons toutes les marchandises suivantes à de très grands sacrifices.

Nous prions aussi particulièrement nos anciennes pratiques de vouloir bien venir nous voir afin de faire de bons marchés, puisque leur accorder cet avantage-là qu'à toutes autres personnes, puisqu'il faut que nos marchandises soient vendues au véritable prix coûtant.

LISTE DES ARTICLES.
Nous avons maintenant en magasin:

5,000 pièces Toile d'Irlande;
670 pièces Toile à drap 12-4;
10,000 pièces Ouvré;
3,000 pièces Serviettes damassées;
6,000 pièces Nappes damassées;
2,500 Damassé en pièces;
5,500 Services de toile;
500 pièces Platilias;
4,000 pièces Bretagnes;
2,000 pièces Estopillas;
5,000 pièces Toile de Paris;
1,000 pièces Toile de Courtray;
500 pièces Russie blanc;
400 pièces Russie écru;
5,000 pièces Coton blanc;
1,000 pièces Toile d'habitans;
500 pièces pour rideaux de galerie
25,000 DOUZAINES BAS ANGLAIS.

Formant le plus bel assortiment qui ait jamais été offert à la Nouvelle-Orléans.

200,000 mètres BAREGES assortis NOUVEAUTES
500,000 mètres Jéconat à 20 et 25 cts la yarde;
100,000 yardes Jéconat à 15 cts la yarde;
100,000 yardes Organdis riches
NOTRE STOCK DE SOIERIES NOIRES ET EN COULEURS EST INCOMPARABLE, AYANT ACHETE PLUS DE $50,000 DE CE SEUL ARTICLE; NOUS OFFRONS LA BALANCE AUX PLUS GRANDS SACRIFICES.

$90,000 de Marchandises soiries, étant comme exception le plus bel assortiment qui ait jamais été offert pour les marchands du Sud.

Satin damassé; Damassé laine, Damassé coton; Jaconats et percales, Wainsworth et Mull; Dentelles Valenciennes, Bruxelles et Lille. Dentelles noires 8/4. 4 caisses Dentelles noires, à garnitures.

Maintenant vendus à la moitié de la valeur réelle.

20,000 douzaines mouchoirs batiste fil.
100,000 Parasols,
2,564 lèzes crêpe de Chine très riches,
1000 Châles noirs et couleur,
600 Châles dentelles noirs et blancs,
1200 mantelets dentelles, noirs,
2500 mantelets soie en couleur,
1600 Mantelets mousseline brodée,
6000 Pèlerines en mousseline et en dentelle.

A moitié de leur valeur.

Bombazine, Bonteaux, Alpacas, Mousseline de laine, Mérinos, Chalis; Barège de laine, Drap, Satin Velours, &c.

Barpour, dito damassé, Batiste d'Ecosse, Gingham, Courtepointes françaises, Courtepointes anglaises, 5000 paires Couvertures blanches, rouges et vertes, 20 balles Mackinaw, 50 paires Couvertures françaises 14 points, extra fines, Indiennes françaises, Indiennes américaines.

Toujours avec un assortiment dont il serait impossible de trouver le pareil dans aucune autre maison en ville. Il faut que ce stock soit vendu immédiatement et pour ce but nous faisons des réductions sur les prix coûtant. Les marchandises non vendues au moment où le magasin fermera seront envoyées à l'encan. 12 mai—

☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞ ☞

MARCHANDISES NOUVELLES!!
Récemment reçues
par le steamer Wm. Penn, par
SIMPSON,
50, rue Canal.

UN chargement considérable de belles marchandises d'été, achetées dans le mois d'avril et à un prix tellement modique qu'on est à même de les offrir à ses pratiques à

VINGT-CINQ POUR CENT
au-dessous des cours habituels.

Au nombre de ces marchandises se trouvent:

1000 pièces Baptistes à carreaux, depuis 10 CENTS et au-dessus.
500 pièces Ginghams à 12 1/2 et 15 cents.
Foulards soie très élégants à 50 cents.
JACONATS, Linons et Indiennes, nouveau genre.
Mousseline de laine, Châlis et dentelle, Bonnet fin.
Robes rose, bleu et blanc, et Mousseline pour mousquetaire.

Mouchoirs garnis en dentelle; bandes brodées crêpe noir, nappes damassées, linge de table damassé et autres, coutil fil, cotonnade de Marseille pour gilet, mouchoirs blancs et de couleur, à jour, brodés et chiffrés, parapluies, etc. Tous ces articles, ainsi qu'un grand assortiment de

Marchandises Sèches,
POUR HABITATION,
MENAGE,
et de Nouveautés.

☞ *Seront vendus aux bas prix habituels chez* SIMPSON, 6mai ☞ 50, RUE CANAL

Banque d'Echange,
21, rue du Camp.

TRAITES à vue et à terme, sur New York, Philadelphia, Boston, Baltimore, Cincinnati, Louisville, St Louis, Wheeling, Mobile, Charleston, Augusta, Savannah, and Richmond.

On recevra des dépôts, et quand le montant de ces dépôts, à quelque moment que ce soit pendant le mois, aura pas été au-dessous de $1,000, un intérêt de six pour cent sera alloué sur le minimum de la balance du mois. HORACE BEAN & Co, 1mai—30 Directeurs.

AVIS—Madame Veuve John Poultney, ayant eu son domicile dans l'Etat du Mississipi et y ayant résidé actuellement, prévient tous ceux qui ont affaire avec elle, que Monsieur Georges Toutant Beauregard est son seul agent fondé de pouvoirs pour la représenter dans toutes les affaires dans l'Etat de la Louisiane.

Elle fait savoir aux personnes qui occupent des propriétés situées à Lafayette, sujettes à la réclamation des héritiers Poultney, qu'elles peuvent traiter avec leur fondé de pouvoir, M. J. L. Tissot, avocat, au coin de la rue de la Douane et du Passage de la Bourse, à la Nlle Orléans. [illegible]

MAISON ROUGE No 1,
Et encoignure Baronne et Poydras
Réduction de prix
SUR NOS MARCHANDISES NOUVELLES

20 BALLES jéconat français qualité supérieure, à 20 cents la yarde. **Barèges** **toujours** à 20 cents, **toile d'Irlande à bas prix**, mousseline à mousquetaire aux prix d'encan, et bien d'autres.

Articles pour deuil

Mousseline de laine noire extra-fine, à 35 cents la yarde; étamine à tout prix. L. LAROUSSINI & Co. Maison Rouge sur la Levée, et encoignure 7ju Baronne et Poydras.

John Hall. E. W. Rodd.

HALL & RODD,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
No 1, Front-Levée, Nlle Orléans. 21j

Jean B. McGuire & Co.,
Courtiers de Navires,
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES ET EXPEDITEURS,
29 av—6m 28, BANK PLACE

MATCHES.

L'ES ALLUMETTES de L. A. Guillemot, rue du Cirque, No 260, et celles de M. Lacour, à New-York, sont à vendre chez J. R. LADD, No 158, rue de Chartres 22 ☞

A VENDRE, par les soussignés, les articles suivants, d'importation récente: PATES TRUFFEES en 1/2 et 1/4 de boîtes, CEPES A L'HUILE, do do, GALANTINES de volaille truffées en 1/2 et 1/4 de boîtes, SARDINES A L'HUILE en boîtes et demi boîtes, CHAMPIGNONS en boîtes, PETITS POIS au naturel, PITO au bouchon, TRUFFES du Périgord.

Un grand assortiment de fruits des plus variés, comprenant mirabelles, des prunes, (reine Claude) des mirabelles, des poires, des abricots, des fraises, &c. &c., le tout portant la marque renommée de DEFFES & CO. WILLIAMSON, ZARATIN & Co, 8j 32 1/2, rue Poydras

AVIS AUX PLANTEURS—Les habitants qui veulent sur le fleuve pourront se procurer de la très bonne chaux "Richards cape lime" à un prix très modéré, livré sur leurs habitations libre de fret et de charroyage, 8 ou 10 jours après que leurs ordres auront été transmis à F. M. MONSSEAUX, Marbrier, marble yard enc. St Louis et Robertson

CHAUX—2800 barils chaux fraîche et 415 barils en débarquement du steamer Crescent, en très bon ordre et en grands barils, à vendre par F. H. MONSSEAUX,—Au marble yard 9 juin encoignure St Louis et Robertson

EN débarquement du navire l'Arcadia, venant de Bordeaux, 40 barriques vin St-Julien, 12 barriques vin blanc Haut Sauterne, à vendre par E. DECHAMPS, 15 juil ☞ 67, rue Condé

EN débarquement du navire Mount Washington, venant de Bordeaux, 40 barriques vin rouge St-Estèphe, 12 barriques Haut Sauterne, 25 barils do, à vendre par 19 juin ☞ E. DECHAMPS, 67, rue Condé

EN débarquement du navire Claiborne, et à vendre par le soussigné, 10 barriques vin blanc Haut-Sauterne, 50 tierçons do, 8juil PAUL LACROIX, 13 Toulouse

B. TALAMON,
Seul agent des Eaux-de-Vie de la marque H. SUPPON.
RUE ROYALE, Nos 182 & 186.
26juin—3m.

744,000 CIGARES de la Havane, savoir: Regalias, Conchas, Imperiales, Milares, Panetelas, Londres, Cilindrados, Trabucos, Damas, Conadores, etc., etc., des marques les plus renommées, en magasin et à vendre par D. BORNIO Jr. 34, Gravier 3 av

CIGARETTES DE LA HAVANE—8 caisses de cigarettes de la Havane de plusieurs marques, en débarquement du brick Adams Gray, de la Havane et à vendre par D. BORNIO Jr, 34 Gravier.

BOTTES & SOULIERS—15 caisses bottes et souliers, en débarquement du navire Esperanza, à vendre par JOHN M. GOULD, 8, Magasin

BOUCHONS—15 balles de 30,000 chaque bouchons réguliers, à vendre par ANT GIRAUD, 15 juil 46, Vieille Levée

BARRES [illegible] très souvent [illegible] reçus par le Georgia, à vendre par H. DE GOER & RIFFLARD

E. JAUFFROID,
MAGASIN DE VARIETES,
62, rue de Chartres, entre Bienville et Douane

FRANGES et rubans, GANTS [illegible] et dentelle, [illegible] riches, et peignes à écaille, PARFUMERIE et broderie, [illegible] à broder et canevas, [illegible] objets nécessaires à la couture, [illegible] et [illegible] de Chartres [illegible] ☞